

Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole



Master 2

« Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation »

Enseignant du Second Degré

Mémoire

Controverse de la consommation de viande chevaline

Analyse discursive d'un objet complexe

Valentine VIAL

Jury :

**Nadia CANCIAN, Enseignante chercheure en didactique des QSV - ENSFEA - UMR
EFTS : Directrice de mémoire**

Michel VIDAL, IPEF, AgroSup Dijon, chercheur UMR EFTS : Examineur

Mai 2023



Remerciements

Avant tout, j'aimerais adresser à Mme Nadia CANCIAN, enseignante chercheuse en didactique de l'agronomie à l'ENSFEA, une mention particulière. En sa qualité de directrice de mémoire, elle a su mettre à ma disposition aussi bien des ressources sur le thème des controverses que ses connaissances. Les échanges que nous avons eu ont su guider mon travail et enrichir ma réflexion.

J'aimerais également remercier l'équipe pédagogique de l'ENSFEA et surtout l'équipe encadrante du séminaire 1 dans lequel j'ai réalisé mon mémoire pour leurs apports théoriques tous aussi enrichissant les uns que les autres.

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier mon établissement d'accueil lors de mon année de titularisation et notamment le corps enseignant de zootechnie, Mme Catherine SOUQUET, Mme Mireille PERRIER-ATSE et Mme Carole GUICHOU qui m'ont permis d'acquérir de nombreuses compétences qui m'ont servi lors de la rédaction de mon mémoire. Il me tient à cœur de remercier les six étudiants de deuxième année de BTS Productions Animales, Mathieu, Laura, Gabriel, Tsilia, Mathilde et Justine, qui ont généreusement contribué à la récolte de données et qui se sont intéressés à l'avancée des recherches.

Je ne remercierai jamais assez mes collègues de promotion, notamment mes chers camarades de zootechnie, qui ont embelli mes deux années de Master. Je porte une mention particulière à Clara et Valentine, camarades devenues amies, sans lesquelles je n'aurais pas abouti mon Master.

Enfin, j'accorde une attention particulière à ma mère et son compagnon, à mon père, à mes trois sœurs et mes grands-parents pour leur soutien sans faille, sur les plans économique, moral et physique et sans lequel je n'aurais pas pu suivre toutes les formations que j'ai suivies dans les quatre coins de la France.

À tous ceux qui, sans le savoir, m'ont aidé.

Sommaire

I.	INTRODUCTION.....	1
II.	CADRE THEORIQUE	3
1.	LES CONTROVERSES	3
2.	L'ANALYSE DES CONTROVERSES.....	4
3.	L'ANALYSE SEMANTIQUE DES CONTROVERSES ET LES CONCEPTS ASSOCIES	5
III.	PRESENTATION DE LA CONTROVERSE SUR LA CONSOMMATION DE VIANDE DE CHEVAL	8
1.	L'ORIGINE DU PROBLEME.....	8
2.	LA FILIERE EQUINE, A CHEVAL ENTRE LOISIR ET BOUCHERIE.....	9
a.	Présentation de la filière équine	9
b.	Un point sur la consommation de viande chevaline	11
3.	LES DYNAMIQUES DE LA CONSOMMATION DE VIANDE DE CHEVAL.....	12
a.	Pourtant une viande avec des qualités organoleptiques remarquables.....	12
b.	D'autres dimensions en faveur de la consommation de viande de cheval	13
c.	Une filière réglementée	13
4.	FINALEMENT, LA FILIERE EQUINE EST AU CŒUR DES CONFLITS.....	14
a.	Un conflit pour l'éthique de l'animal et de l'élevage	14
b.	Un conflit d'ordre culturel	15
c.	Un conflit pour le bien-être animal.....	15
5.	LA RELATION HOMME-ANIMAL AU CŒUR DU DEBAT	16
a.	Une évolution de la relation homme-animal au cours du temps.....	16
b.	Le cas particulier du cheval.....	20
IV.	PROBLEMATIQUE	23
V.	METHODOLOGIES	24
1.	METHODOLOGIE DE RECUEIL DES DONNEES	24
a.	Méthodologie de recueil du corpus public	24
b.	Méthodologie de recueil du corpus privé	26
2.	METHODOLOGIE D'ANALYSE DES CORPUS	29
a.	Méthodologie d'analyse du corpus public	29
b.	Méthodologie d'analyse du corpus privé.....	33
c.	Méthodologie de comparaison des deux corpus	33
VI.	RESULTATS DES DIFFERENTS OBJETS DE RECHERCHE	35
1.	UNE RELATION HOMME-CHEVAL ANTHROPOCENTREE QUI FERAIT DU CHEVAL UN ANIMAL DE COMPAGNIE.	36
2.	LE CHANGEMENT DU STATUT JURIDIQUE DU CHEVAL METTRAIT FIN A L'HIPPOPHAGIE.	38
3.	LE CHEVAL EN TANT QU'ANIMAL DE COMPAGNIE SEMBLERAIT ALLER A L'ENCONTRE DE SON BIEN-ETRE.	40
4.	LA CONSOMMATION DE VIANDE CHEVALINE REPRESENTERAIT UN DANGER POUR LA SANTE HUMAINE.	44
5.	L'HIPPOPHAGIE SEMBLERAIT ALLER A L'ENCONTRE DU BIEN-ETRE DES EQUIDES.	46
6.	LE MAINTIEN DE L'HIPPOPHAGIE PERMETTRAIT LE MAINTIEN DE LA FILIERE	49
VII.	DISCUSSION.....	51
1.	LES RESULTATS	51
a.	L'étude du programme 4	51
b.	Les épiphénomènes naissants	52
c.	Le focus group et son impact sur les résultats.....	53
2.	LA METHODOLOGIE RETENUE	53
3.	L'APPROCHE RETENUE POUR ANALYSER LES RESULTATS	54

VIII.	PERSPECTIVES DE VALORISATION PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE	55
1.	VALORISATION PERSONNELLE	55
2.	VALORISATION PROFESSIONNELLE	55
a.	Méthodologie de travail acquise.....	55
b.	Actions à mettre en place avec les apprenants	56
IX.	CONCLUSION.....	60
X.	BIBLIOGRAPHIE	62
XI.	SITOGRAPHIE	64
XII.	LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES.....	65
XIII.	ANNEXES	66

I. Introduction

Le sujet de la viande chevaline m'interpelle particulièrement car je suis cavalière et propriétaire de chevaux de course de galop. Ces chevaux sont principalement réformés rapidement et leur élevage est souvent très critiqué au sein de la filière hippique, notamment l'âge du débouillage et les harnachements utilisés même si aujourd'hui des mesures sont prises sur ce bien-être (Courses, 2021). Les chevaux réformés sont souvent cédés voire abandonnés par leur propriétaire dans des centres dédiés aux réformes comme Ecurie de la Seconde Chance dans le Maine et Loire (49), ou alors ils sont vendus à des particuliers ou à des centres équestres pour avoir une vie de cheval de loisir. Quant aux champions, une vie de reproducteur leur est offerte (Gully, 2018). En plus d'être cavalière, je suis aussi consommatrice de viande chevaline à raison de 2 fois par mois environ. Dans le milieu équestre, la monte et la consommation de viande chevaline opposent les membres de cette communauté en raison du statut donné au cheval. J'ai choisi d'axer mes recherches sur la consommation de viande chevaline et les effets produits dans le cadre de situations éducatives en lien avec l'enseignement de disciplines liées aux productions animales. C'est en effet un sujet sensible et controversé, et en particulier révélé lors du scandale de la viande de cheval dans les plats préparés qui a entraîné des répercussions sur l'ensemble de la production. C'est aussi un sujet au cœur du bien-être animal. Une autre grande question qui talonne la filière est le statut du cheval (Coordination Rurale, 2020).

Un des enjeux au sein de l'enseignement agricole est le fait que plusieurs filières liées au cheval doivent cohabiter au sein d'un même établissement (par exemple Bac Pro CGEH et CGEA : une filière hippique et l'autre non) : pour l'une le cheval est élevé pour produire des animaux pour leur viande et pour l'autre, le diplôme prépare à l'élevage, le dressage des animaux de loisirs, de course (ou de travail) et la finalité d'abattage n'est que secondaire. Les débats sont réguliers et passionnés autour du monde du cheval en lien avec la perspective de concevoir ou de rejeter la consommation de viande chevaline. De plus, il est vrai que hors section hippique, les référentiels n'abordent jamais le cas des équidés au même titre que les ruminants ou les porcins.

Ce volet « enseignement » prend en compte l'enjeu directement lié à l'enseignement et aux référentiels mais il y a aussi un enjeu professionnel. Le fait de former les jeunes aux métiers du sport équestre (palefrenier/soigneur, sellier, cavalier d'entraînement, groom) n'a pas pour conséquence l'installation des jeunes en tant qu'éleveur de chevaux dédiés à la consommation. Nous retrouvons le terme de « filière [...] laborieuse de l'élevage équin » sur le site officiel <https://educagri.fr>. Ce phénomène laisse penser que le maintien de la filière viande chevaline en France est incertain.

Les représentations des apprenants des différentes filières peuvent nourrir les conflits sur cette production et de nombreuses thématiques peuvent être source de ces discordes comme la connaissance des finalités exactes de leur diplôme, la façon de voir l'animal (animal de compagnie, de rente) et la connaissance de la filière chevaline.

Plus généralement, la chute de la consommation de viande peut être due à d'autres tendances additionnées aux tromperies de l'industrie agroalimentaire. Findus en 2013 comme la montée du véganisme, l'éthique et la relation homme-animal, la montée en puissance du bien-être animal.

Le séminaire de recherche que j'ai suivi étudie les controverses à partir de l'analyse des discours. Aussi pour rentrer au cœur du conflit et en comprendre la dynamique, mettre en lumière ce qui se joue, il sera incontournable de s'intéresser aux discours dans la société (sphère publique). Ces discours vont constituer notre corpus public, terme consacré dans le champ théorique de ma recherche. Aussi, pour saisir tous les enjeux éducatifs, il sera nécessaire de capter les discours dans un espace privé c'est-à-dire au sein d'un établissement scolaire agricole afin de comprendre les différents points de vue sur la question : ce qui se joue en classe lorsque les débats et les préjugés sur la consommation de viande chevaline surgissent en classe.

Dans un premier temps, nous expliquerons le cadre théorique dans lequel s'insère ce travail de recherche. Puis il conviendra de présenter la controverse étudiée avec son origine, les dynamiques et ses enjeux. Par la suite, nous nous intéresserons à la méthodologie de recherche qui permettra d'aboutir sur l'analyse de corpus, les positions des acteurs, les oppositions et les alliances. Enfin, nous pourrions discuter

de l'ensemble des résultats, pour terminer sur des perspectives de valorisation professionnelle de ce mémoire.

II. Cadre théorique

Nous allons dans un premier point définir et expliquer le concept de controverse, puis aborder dans un second point nous évoquerons différents moyens d'analyser des controverses. Enfin nous nous focaliserons sur l'analyse sémantique des controverses, analyse mobilisée dans ce mémoire, et les concepts qui y sont associés.

1. Les controverses

Le centre d'intérêt qui a animé mes années de master MEEF est le monde des controverses et notamment les controverses agricoles. Mais, qu'est-ce qu'une controverse ? Une controverse, autrement appelée conflit ou tension, représente des situations où deux ou plusieurs parties sont en désaccord sur un sujet donné (Lescano, 2015). Les controverses sont des sujets « effervescents » et « interminables » (Lemieux, 2007) qui nécessitent une étude. Pour les étudier et en saisir toute la complexité de ce qui se joue, il est nécessaire d'analyser « le processus de la dispute dans l'actualité et son incertitude constitutive » (Lemieux, 2007). De ce fait, il est nécessaire d'étudier les discours produits dans différentes sphères ou parties comme nommées ci-dessus. Les sphères ont deux origines plausibles : sphère publique ou sphère privée. Toujours est-il que les conflits sont présentés au public à travers la production de discours. Les discours englobent toutes les productions de langage, c'est-à-dire que nous pouvons retrouver des discours oraux ou des discours écrits au sein des deux sphères citées plus haut. La sphère privée est constituée par des discours sincères produits par des acteurs qui portent un regard loyal sur la question avec leurs avis et leurs représentations. Ces acteurs déploient des discours qui leur sont propres et les insèrent dans le conflit afin de le dynamiser. Généralement, les discours auxquels a accès le public sont produits par le domaine public qui englobe les syndicats, les politiques, le milieu institutionnel, les scientifiques, entre autres.

Tout au long de ce mémoire, nous allons travailler sur l'analyse de controverses liées au monde du cheval et plus particulièrement liées à la consommation de viande

chevaline. Il s'agit désormais de présenter plusieurs possibilités d'analyse afin d'en mobiliser une lors de ce travail de recherche.

2. L'analyse des controverses

Nous avons présenté ce qu'est une controverse, maintenant intéressons-nous l'analyse de ces dernières. Différentes approches permettent d'étudier une controverse.

Selon Lemieux il existe deux manières scientifiques différentes de traiter une controverse : s'en servir pour révéler une réalité « socio-historico-culturelle » (Lemieux, 2007) ou remettre en question certains rapports de force en partant d'un fait éclatant. Révéler une réalité socio-historico-culturelle est classique et prend en compte un certain nombre d'éléments : l'ensemble du milieu social et institutionnel dans lequel est née la controverse, l'histoire de la controverse et son étiologie, c'est-à-dire les causes du conflit. Lemieux (2007) identifie aussi deux tendances analytiques : le paradigme du dialogisme et le paradigme de la conflictualité. Ces deux paradigmes réduisent les possibilités de recherche puisqu'ils mettent l'accent uniquement sur les adversaires et les rapports de force avec les adversaires ou au contraire, en ne pensant qu'à réguler la controverse à partir de leur partie.

Un autre cadre d'analyse est proposé par Latour (Collin et al., 2016), il se nomme la théorie de l'acteur réseau. Cette théorie mobilise, entre autres trois notions-clés (Mahil & Tremblay, 2017) : « acteur », « actant » et « controverse ». *« Ce cadre théorique repose sur certaines notions-clés. L'une est justement la distinction entre le concept d'« acteur » central, dont dépendent d'autres éléments dont il traduit la volonté dans son propre langage, et celui d'« actant », désignant à la fois les humains et les non-humains d'un même réseau. Une autre notion-clé est la « controverse », qui est une condition nécessaire à la constitution du réseau et à sa traduction par l'acteur : le terme désigne un débat sur des connaissances scientifiques ou techniques qui ne sont pas encore assurées, et dont l'apport se trouve donc à compliquer plutôt qu'à simplifier les incertitudes ambiantes (du social, de la politique, de la morale) »* (Mahil & Tremblay, 2017). Cette théorie prend en considération toutes les interactions qui existent entre les différents acteurs qui animent une controverse (Chavot, 2016). Enfin David Bloor propose le principe de symétrie, partie intégrante de la théorie de l'acteur

réseau, (Controverses mode d'emploi, s. d.), réinvesti par Lémieux en 2007 (Lémieux, 2007). Ce principe consiste à ce que les chercheurs ne se laissent pas influencer par les discours « des vainqueurs » mais qu'ils soient conscients et qu'ils prennent au sérieux l'éventualité que l'adversaire puisse produire un discours qui peut égaler les propos et les arguments proposés (Lémieux, 2007).

Un autre sociologue, Francis Chateauraynaud, a une approche différente de l'analyse des controverses et propose le courant de la sociologie argumentative. Son modèle de pensée favorise l'approche descriptive et analytique des conflits (Doury, 2012) autrement dit il étudie l'épaisseur et la dynamique des controverses. Il s'intéresse à la « temporalité [...] et leur « trajectoire » en relation avec les « épreuves » qu'ils -les conflits- traversent » (Rennes, 2016) c'est-à-dire qu'il analyse une controverse donnée en s'appuyant sur les débats gravitant autour d'autres controverses. La dimension argumentative s'explique de la manière suivante : « c'est que les acteurs sont sommés, en diverses circonstances, de produire une performance argumentative, et de faire la preuve d'une double capacité d'invention argumentative et de résistance à la critique. » (Doury, 2012).

Ci-dessus, trois cadres d'analyses possibles ont été présentés. En revanche, j'ai choisi d'aborder l'analyse d'une controverse à partir d'un autre cadre, l'approche sémantique d'Alfredo Lescano qui sera présentée dans le paragraphe suivant.

3. L'analyse sémantique des controverses et les concepts associés

Chaque discours produit alimente un ou plusieurs conflits qui se trouvent dans un espace dit sémantique. Ce dernier est de l'ordre de l'abstrait « où s'organisent les programmes pris dans des relations changeantes » (Camus & Lescano, 2021). Dans la dimension sémantique tous les enjeux liés aux conflits apparaissent sous forme de programme, défini comme une possibilité de dire, de faire ou de ne pas faire (Camus & Lescano, 2021). Ainsi chaque programme peut être défendu ou attaqué par différents acteurs du domaine privé et/ou du domaine public. Les discours habilités par un programme peuvent être représentés sous la forme d'un schéma de sens pouvant être normatif, relation de cause à conséquence évidente ou au contraire être transgressif. Un schéma transgressif est une relation causale mais avec des nuances.

Quels que soient les schémas de sens, ils peuvent être illustrés plus simplement que par une phrase (figure 1).

Les schémas de sens : illustration

- Le schéma **normatif**

L'abattage des animaux est trop violent, il faut arrêter de les abattre pouvant être écrit : [abattage trop violent ~ arrêt abattage]

- Le schéma **transgressif**

Les conditions d'abattage des animaux ne respectent pas le bien-être animal, pourtant nous continuons de les abattre pouvant être écrit : [abattage ne respecte pas le BEA → continuer d'abattre]

Figure 1 : Schémas de sens

Les discours mettent en place la production de programmes et, dans le même temps, les mettent en activité. De ce fait, les discours participent à la stabilisation ou à la déstabilisation des programmes dans l'espace sémantique. Grâce aux discours, ou à la déstabilisation d'un programme, un autre peut être stabilisé. Et, lorsque les acteurs du conflit se sont mis d'accord, le conflit est clos et ne fait plus partie de l'espace sémantique. L'espace sémantique permet ainsi d'exprimer ses points de vue. C'est un espace où nous pouvons donner sens et signification aux conflits, un espace instable et modifié à chaque fois qu'un discours est produit (Lemieux, 2007). Cet espace est agrémenté par des discours qui constituent la surface discursive. La surface discursive représente aussi le lieu où surgissent tous les discours alimentant un programme situé au sein de l'espace sémantique (Camus & Lescano, 2021). Les programmes sont hiérarchisés selon s'ils sont pilotes ou périphériques. Un programme pilote sera plus important qu'un programme périphérique dans l'espace sémantique, il sera déstabilisé par un mouvement de programme-s périphérique-s.

L'espace sémantique d'une controverse serait une zone particulièrement stable de l'espace socio-politique ainsi il existe un rapport dialectique entre les forces déterminantes de l'espace socio-politique et la capacité transformatrice des groupes sociaux. Ces discours produits sont des modes d'actions qui « touchent » les programmes contenus dans l'espace sémantique. En fonction des discours produits, les modes d'actions sont alors les actions qui peuvent être rendues possibles au sein

d'un programme ou au contraire, ce sont des actions qui peuvent être écartées. Ces modes d'actions peuvent aussi neutraliser un programme au sein de l'espace sémantique.

Les différents modes d'actions sont les suivants et seront expliqués par un exemple mobilisé sur le programme [relation homme-cheval anthropocentrée ~ cheval animal de compagnie]

- Le programme est **investi** = il est défendu par un discours ;

Les discours du type « Pour moi/nous... », « nous exigeons... », « il faut que... » montrent qu'ils investissent un programme, qu'ils sont en phase avec ce dernier. Par exemple [cheval = loisir ~ illégitimité de consommation]

- Le programme est **combattu** = il est attaqué par un discours ;

Les discours du type « nous sommes contre X... », « non, l'hippophagie ne dégrade pas » montrent qu'ils ne sont pas en phase avec le programme pilote. Par exemple [besoins comportementaux et physiologiques importants ~ incompatibilité animal de compagnie].

- Le programme est **naturalisé** = il est présenté comme un fait avéré, prouvé qui est indiscutable.

Les discours de type « A est B », « des discours au passé simple et d'autres procédures comme celles qui sont classées habituellement comme déclenchant une présupposition » (Camus et Lescano, 2021, p.8) montrent que le programme est une vérité établie dans l'espace sémantique.

Figure 2 : Les différents modes d'action

Les programmes sont dans un espace sémantique, et nous pouvons y accéder seulement par l'intermédiaire de discours ou de la surface discursive où sont parus des discours et paroles dans laquelle ils sont analysables (Camus & Lescano, 2021).

III. Présentation de la controverse sur la consommation de viande de cheval

Le scandale de la viande chevaline dans les plats préparés à base de bœuf a eu un écho à l'échelle européenne. Depuis 2013, année du scandale, les acteurs de la filière viande de cheval défendent leurs causes pendant que d'autres les attaquent. Dans cette partie, nous allons présenter cette controverse de 2013 à aujourd'hui en mettant au jour l'origine du problème, puis nous allons présenter la filière équine et des enjeux de cette controverse.

1. L'origine du problème

Le scandale a éclaté en 2013 (Kragl, 2013 ; Vey, 2013 ; Le Monde, 2019) avec la présence de viande de cheval dans les plats préparés de l'entreprise agroalimentaire Findus et il serait à l'origine de la baisse de consommation de viande chevaline même si la consommation de viande en général déclinait déjà (Cf. annexe 1) . Depuis ce scandale de 2013, de nombreuses causes seraient à l'origine de la baisse de la consommation comme le bien-être des chevaux lors du transport et de l'abattage, les types de chevaux abattus et leur condition de vie (Lamy et al., 2020). Nous pouvons aussi noter une méconnaissance de cette viande sur le plan de ses qualités organoleptiques et nutritionnelles mais aussi un rejet de consommer les équidés. Enfin, la société considère le cheval comme un animal de compagnie plutôt qu'un animal de rente ou d'élevage destiné à la consommation. Le problème n'a pas été exposé véritablement aux consommateurs qui auraient donc mal interprété le conflit (Vial, 2022 ; Vial et al., 2021). En effet, le scandale a deux volets : un aspect tromperie et un aspect sanitaire puisque les consommateurs ont cru manger une viande contaminée avec un produit médicamenteux impropre à la consommation humaine. Ce scandale a donc eu un impact non négligeable sur les agriculteurs même si en effet, ils n'ont pas été impliqués directement : les consommateurs ont perdu confiance (Fougier, 2019). Dans son article Fougier précise aussi que c'est étonnant car il explique que ce sont les industries et leurs sous-traitants qui sont le plus au cœur du conflit et non les éleveurs.

Nous pouvons voir (figure 3) que depuis 2013, la part de consommateurs français qui font confiance aux agriculteurs et donc à la provenance des produits est passée de 80% à 68% en 5 ans.

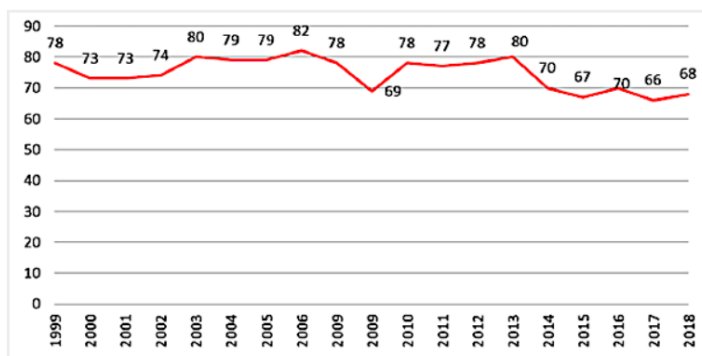


Figure 3 : Part des Français qui font confiance aux agriculteurs, en pourcentages. Source : Ifop, Le baromètre des agriculteurs, Vague 18

En parallèle, et comme dit précédemment la consommation de viande chevaline a baissé considérablement : -75% entre 1998 et 2018 et -15% entre 2018 et 2019 (Lamy et al., 2020). La part d'acheteurs de viande diminue aussi et est passée de 17,7% en 2018 à 9,4% en 2019 (Lamy et al., 2020).

2. La filière équine, à cheval entre loisir et boucherie.

a. Présentation de la filière équine

Au cœur de ce scandale de tromperie du consommateur se trouve une filière à maintenir en vie. La filière chevaline représente l'acteur principal de cette controverse. Cette filière aussi appelée « viande » par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) est très complexe et les acteurs y sont nombreux. Les différents produits de la filière, appelés « sous-filière », sont : courses, sport et loisir, travail et produits alimentaires. Chaque production a une société mère (Interbev équin dans le cas des produits alimentaires). Il y a différents organismes qui sont intégrés dans les sous-filières. Dans le cas de la sous-filière « viande », il y a un organisme de production qui concerne les producteurs, de commercialisation qui concerne les commerces de bestiaux, coopératives et industriels et commerçants, et un organisme de distribution qui comprend les bouchers chevalins, les distributeurs et la restauration (Cf. annexe 2). La filière est aussi maintenue par des entreprises d'acteurs individuels : les vétérinaires et les soigneurs (maréchaux ferrants, palefreniers, etc.), les distributeurs de marchandises et les bouchers chevalins et les abattoirs. La présence de boucheries dites chevalines recule aussi de plus en plus sur le territoire français. Il y en avait 1035 en 2015 et 307 en 2018 (Lamy et al., 2020). Outre la filière, il y a d'autres acteurs qui

participent à ce conflit : les associations de protection des animaux (L214 par exemple) qui militent pour l'arrêt de l'élevage et qui dénoncent les conditions d'abattage des équidés, des personnalités publiques comme Brigitte Bardot qui a publié une lettre ouverte en 2014 pour l'arrêt de l'hippophagie en France, des acteurs politiques qui intègrent dans leur programme politique des projets concernant l'hippophagie (Van Laer, 2022). Les programmes politiques mettent l'accent sur la condition animale. Un politicien, Nicolas Dupont-Aignan, veut l'interdiction de la consommation de viande chevaline. D'autres prônent l'amélioration de conditions de transport, etc. (Elysée Express, 2013 ; Van Laer, 2022). Enfin, les consommateurs représentent un volet d'acteurs important dans ce conflit en raison de différents profils. « Les non-consommateurs absolus, qui déclarent ne pas pouvoir manger de viande chevaline pour des raisons éthiques ou parce qu'ils n'apprécient pas son goût ou son aspect, les consommateurs potentiels » qui expliquent qu'ils ne consomment pas souvent de la viande en raison de l'offre insuffisante, mal communiquée ou alors trop chère et pas française.

Il existe aussi la Fédération De La Boucherie Hippophagique De France (FBHF) qui se donne la mission de redynamiser la filière.

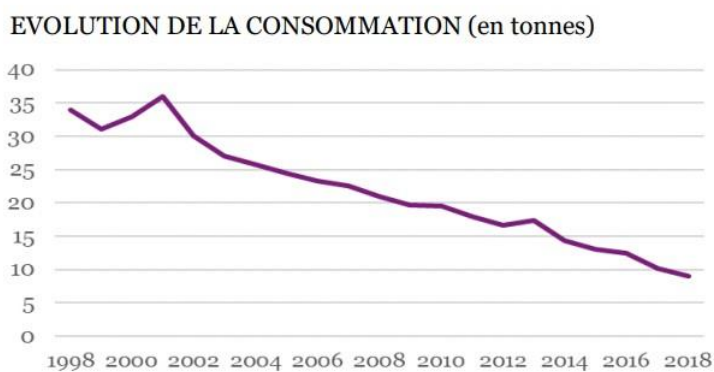
De nos jours, il est important de noter qu'il y a une inversion des tendances. La pratique de l'équitation est de plus en plus d'actualité. De ce fait, la filière viande et la filière travail sont en net recul. La filière équestre de type loisir est en très légère baisse mais reste un des sports les plus pratiqués en France selon l'IFCE. De ce fait, le cheval semble changer de statut dans les mentalités des citoyens.

Une conjecture de l'évolution de la filière française d'ici 2030 propose 4 scénarii (Jez, 2013) qui ne mettent pas en scène la filière viande (cf. annexe 3) :

- « Cheval support de loisir
- Cheval signe de distinction en cas de crise économique persistante
- Cheval lien social
- Cheval pour relation affective avant tout » (Jez, 2013)

b. Un point sur la consommation de viande chevaline

En 2013 en France lorsque le scandale de la viande de cheval dans les lasagnes a éclaté, toute la filière de production de viande chevaline a été bouleversée. Cette affaire a éclaté en trois phases, tout d'abord au Royaume Uni, en 2013, les autorités de contrôle sanitaire repère de la viande de cheval dans les steaks hachés produits en Irlande. Puis, il est révélé quelques jours plus tard que des carcasses de chevaux provenant de Grande-Bretagne, contaminées par un médicament interdit ont été vendues en France en 2012. Enfin, la dernière phase se déroule dans plusieurs pays européens et notamment en France où l'entreprise Findus teste ses produits, en raison de la fiabilité médiocre de la filiation des produits, et dévoile avoir détecté de la viande de cheval dans les plats préparés dont les lasagnes (Vey, 2013). Ainsi de nombreuses thématiques conflictuelles sont reliées à la consommation de viande de cheval, consommation qui décroît depuis des années. Rappelons que l'hippophagie a



Source : Ifce-OESC, d'après MAA-Agrete et TDM

Figure 4 : Évolution de la consommation de la viande de cheval en tonnes

été interdite jusqu'en 1866, puis que la consommation a fait un bond en avant pour enfin décroître (Vial-Pion, 2020). Selon un bilan produit par Alliance Elevage en 2019, le graphique, figure 3, montre le déclin de cette consommation (Pastorale, 2019).

La viande chevaline consommée en France provient majoritairement d'importations. Très peu de chevaux de traits français destinés à la consommation sont abattus et consommés en France (IFCE, 2015). Deux tiers des chevaux abattus sont des chevaux français réformés (courses, loisir) et le dernier tiers provient de l'étranger (Pologne, Espagne et Belgique). Une partie des importations est sous forme de carcasse désossée provenant du Brésil ou de l'Argentine. Pourtant, la France produit des chevaux de traits mais ils sont, pour 90% d'entre eux (IFCE, 2015), exportés très tôt pour être engraisés dans d'autres pays tels que l'Italie ou l'Espagne.

En plus d'une consommation en baisse, l'élevage de chevaux lourds autrement dit de chevaux de traits est également en baisse constante jusqu'à être stable depuis les années 90.

Aujourd'hui, la France compte environ 80 000 chevaux de traits avec une production de 15 000 poulains destinés à 80% à l'abattage (IFCE, 2015).

La viande de lapin n'est presque plus consommée en France à cause du statut « animal de compagnie » (Gomant, 2018), pourrait-on alors inférer la diminution de la consommation de viande de cheval à l'évolution de la relation qu'entretiennent les hommes avec leurs chevaux de « compagnie » ? Dans un cas plus général, les Français consomment de moins en moins de viande rouge, la viande de cheval étant considérée comme une viande rouge.

3. Les dynamiques de la consommation de viande de cheval

a. Pourtant une viande avec des qualités organoleptiques remarquables

La viande de cheval a des caractéristiques sur le plan organoleptique et nutritionnel intéressantes pour la santé humaine (Le Figaro, 2013) avec une faible teneur en lipides (2 à 5%). C'est aussi une des seules viandes à apporter des glucides et à apporter une quantité aussi importante de fer (4 à 5 mg de fer pour 100 g de viande). Cet aspect rejoint la dimension culturelle du conflit puisque selon une enquête menée auprès des consommateurs, la viande de cheval est méconnue du grand public et n'est pas facilement accessible dans les commerces de type grande surface (Vial, 2022).

De plus, il y a aussi une dimension religieuse qui freine les consommateurs (Lamy et al., 2020; Maillard, 2010). En effet, l'hippophagie a été interdite jusqu'en 1866 pour des raisons religieuses (Maillard, 2010). De plus, manger de la viande chevaline s'apparentait aux pratiques des peuples païens mais aussi, cela signifiait abattre un animal signe de noblesse (Vial-Pion; 2020). En effet, auparavant, être propriétaire d'équidés signifiait appartenir à la classe supérieure. Certains chrétiens ont ainsi gardé cette coutume, abolie, mais restée symbolique pour les croyants.

b. D'autres dimensions en faveur de la consommation de viande de cheval

Ce conflit est donc multidimensionnel car les intérêts de cette filière sont nombreux :

- Patrimonial

L'élevage des chevaux permet de maintenir une certaine biodiversité génétique, de conserver les races ancestrales et de les améliorer afin d'adapter les races à leur environnement ;

- Environnemental

L'élevage des chevaux destinés à l'abattage, ou non, permet de maintenir la biodiversité et les systèmes herbagers car les chevaux vivent en troupeaux qui pâturent au quotidien. Ils sont parfois utilisés aussi pour l'entretien des espaces verts des communes. Ils sont donc un atout environnemental ;

- Social, économique et animation des territoires

L'élevage des chevaux permet aussi de faire vivre les artisans du métier : maréchalerie notamment. Les chevaux de trait, élevés en troupeau, permettent des animations de territoires en pouvant être attelés afin de faire des balades en calèche. (*Viande chevaline*, 2015).

c. Une filière réglementée

Malgré toutes les critiques que peut recevoir la filière, la filière s'est dotée d'un ensemble de règles qui offrent des garanties en termes sanitaires, de traçabilité et de bien-être animal (*Viande chevaline*, 2015). En voici quelques exemples : Dès leur naissance les poulains sont identifiés par puce électronique et sont suivis par leur carnet d'identification où se situe une fiche de traitement médicamenteux, inspecté dès l'arrivée à l'abattoir.

De plus, chaque propriétaire est libre d'indiquer sur le carnet de l'animal de ne pas autoriser quiconque à l'abattre, l'animal ne peut être qu'euthanasié par un vétérinaire. L'équidé interdit d'abattre ne se retrouvera jamais à l'abattoir, cela est formellement interdit.

En termes de transport, des règles existent aussi. Les trajets ne doivent pas dépasser 8h auquel cas les camions doivent être équipés d'eau et de nourriture. Si la durée du trajet dépasse les 8h, les animaux sont obligatoirement déposés dans un point d'étape où ils se reposeront pendant 24h. Par ailleurs, les chauffeurs sont certifiés et le transport d'animaux malades, blessés ou en gestation est interdit.

Dès leur arrivée à l'abattoir, les chevaux sont placés dans des conditions respectueuses du bien-être animal : box individuel ou collectif, endroit calme avec accès à l'eau. Nous retrouvons l'affirmation suivante : « la maltraitance n'a pas et ne peut pas avoir sa place dans l'élevage des chevaux à vocation bouchère » (*Viande chevaline*, 2015).

Enfin, tous les chevaux entrant dans l'abattoir sont contrôlés minutieusement afin de ne pas abattre des chevaux malades, douteux ou avec des papiers incomplets.

4. Finalement, la filière équine est au cœur des conflits

Après que le scandale a eu éclaté en février 2013, des nombreuses thématiques conflictuelles ont vu le jour entre les différents acteurs. Trois d'entre elles, à savoir l'éthique de l'animal et de l'élevage, le bien-être animal et les convictions culturelles et religieuses des consommateurs sont clairement identifiables dans ce conflit.

a. Un conflit pour l'éthique de l'animal et de l'élevage

Une dimension éthique anime les débats. En effet, une question se pose : le cheval est-il un animal de compagnie ? Aujourd'hui, un grand nombre de citoyens voit le cheval comme un animal de loisir et de compagnie et ne le voit plus comme un animal d'élevage destiné à la consommation (Lamy et al., 2020). Nous savons qu'en France, les chevaux que nous consommons sont issus d'importations mais aussi des réformes françaises. En effet, les chevaux français abattus en France sont principalement des chevaux de sport ayant terminés leur carrière sportive. Cette image questionne beaucoup les associations de protections et les consommateurs. L'exportation des chevaux lourds français suscitent aussi des débats car nous pourrions abattre ces derniers et limiter les importations. Les chevaux de course français sont réformés en France tandis que les chevaux de traits sont exportés pour être consommés ailleurs.

Si l'éthique des animaux est en jeu (ci-dessus) l'éthique de l'élevage est aussi questionnée. L'élevage des animaux en box avec une alimentation qui n'est pas toujours suffisamment précise qu'il le faudrait. En somme, les connaissances en termes de technique de conduite de l'élevage équin ne sont surement pas assez précises et maîtrisées par les propriétaires particuliers d'équidés. L'amélioration génétique est aussi contestée car les éleveurs de chevaux de performances sportives ne se soucient pas de la consanguinité. Ils accouplent leurs juments avec des étalons très performants avec, pour la plupart des souches génétiques communes. Et c'est ainsi que la consanguinité apporte des dérives génétiques importantes (Denis, 2015).

b. Un conflit d'ordre culturel

Une dimension culturelle et religieuse revient dans l'actualité : il était interdit de consommer les chevaux dans les années 1800 dans la religion chrétienne (Maillard, 2010). La dimension culturelle concerne plutôt la mentalité et les idées des « non-consommateurs ». Les profils des non-consommateurs et des raisons pour lesquelles la viande de cheval n'est pas consommée sont diverses. Le rapport à l'animal reste le principal frein à cette consommation, puis, le manque de communication et d'offre. Il y a aussi un effet générationnel qui entre en jeu : ce sont des personnes plus âgées qui consomment la viande chevaline. Enfin, ce sont les modes de vie, les habitudes alimentaires et les régimes alimentaires des personnes qui influencent la consommation de viande chevaline par foyer (Lamy et al., 2020).

c. Un conflit pour le bien-être animal

Les conditions des chevaux destinés à l'abattage questionnent. En effet, les chevaux sont pour la plupart du temps transportés depuis l'étranger (Pologne, Italie, Espagne). La durée du transport est très longue et stressante pour l'animal. Les conditions d'abattage et la saignée questionnent également. Le bien-être animal est alors très évoqué dans cette filière et mis en cause. De plus, à cause du stress lié au transport et à l'abattage, la qualité des viandes peut être diminuée (Terlouw et al., 2015). Le cheval est un animal très sensible au stress qui peut lui provoquer des maladies ou troubles du comportement assez rapidement (Hovey, 2022) ainsi, en cas de maladie ou de faiblesse repérée à l'abattoir, la viande ne sera pas commercialisée. En plus des conditions de transports et d'abattage dénoncées par les protectionnistes

de la cause animale, le bien-être des chevaux consommés est aussi contesté. Rappelons que les principales catégories d'animaux consommés en France sont les chevaux réformés de course et quelques poulains de trait. Le reste provient de l'étranger déjà abattu et emballé sous-vide. Ces importations posent aussi problèmes dans le sens où nous n'avons aucune traçabilité sur ces produits. Sont-ils impropres à la consommation ? Concernant les chevaux d'origine française, abattus et consommés en France, ce sont leurs conditions d'élevage qui sont décriées. En effet, les chevaux de course ne sont pas les plus soutenus par les associations en raison de l'utilisation de nombreux harnachements et artifices (cravaches) violents (tout de même réglementés) (Denis, 2015).

Pour aller plus loin, il serait indispensable de traiter de la relation homme animal appliquée au cas des équidés.

5. La relation homme-animal au cœur du débat.

L'expression « relation homme-animal » est de plus en plus utilisée dans le vocabulaire des défenseurs de la cause animale, des éthologues, vétérinaires, etc. mais est-elle toujours utilisée à juste titre ?

Dans cette partie, nous allons traiter de l'évolution de cette relation puis s'intéresser au cas des équidés.

a. Une évolution de la relation homme-animal au cours du temps.

Avec la croissance démographique mondiale, l'élevage s'est fortement développé grâce à plusieurs grands mouvements pour répondre aux besoins de la population grandissante. Les différents grands mouvements qui ont contribué au développement de l'élevage sont la mécanisation faisant très fortement régresser la traction animale, l'industrialisation, l'intensification, et la diminution du nombre de petits élevages : les élevages restants sont de plus en plus denses. De cette évolution, les utilisations des animaux se sont transformées (Denis, 2015). En parallèle, les exigences et les souhaits des consommateurs en termes d'hygiène, de conditions

sanitaires et d'environnementales ont évolué et aujourd'hui les exigences liées au bien-être animal sont nettement plus prégnantes (Mounier & al, 2021).

Sur la figure 5, nous pouvons constater que la préoccupation des citoyens face au bien-être animal est signifiante : plus de 57% des européens pensent que c'est très important et seulement 18% pensent que les animaux ne devraient pas être plus protégés en élevage.

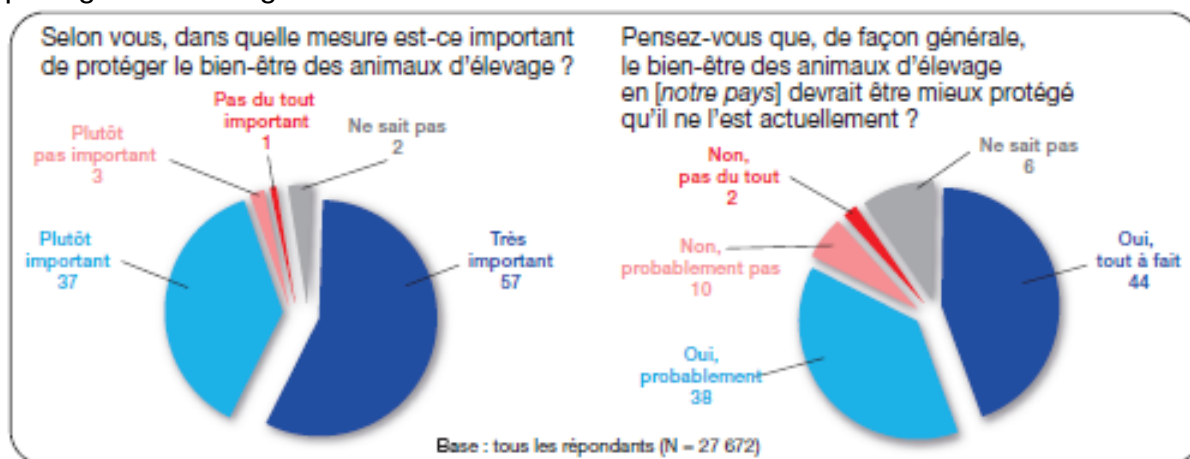


Figure 5 : Attitude des européens à l'égard du bien-être des animaux en 2016, en pourcentage. Source : Eurobaromètre spécial 442, Commission Européenne.

En élevage, la relation homme-animal est fondée sur l'éthique. Or, le raccourci est souvent fait selon le modèle suivant : relation homme/animal = bien-être animal. « l'éthique de l'animal en élevage est volontiers confondue avec la question du bien-être animal » (Denis, 2015). En réalité le bien-être animal n'est qu'un volet de la relation homme-animal. La relation homme-animal prend aussi en compte l'environnement dans lequel vit l'animal, les interactions entre l'éleveur et ses animaux (Boivin, 2014). En revanche, il est réel que cette relation a été et est affectée au cours des changements qu'a subi le monde de l'élevage.

La relation homme-animal, attachée à l'éthique des animaux en élevage et non à l'éthique de l'élevage qui elle touche plutôt l'économie, la micro-économie et l'environnement social de l'élevage, est aussi associée au statut de l'animal (Denis, 2015). Ce statut, aussi appelé « statut juridique des animaux » a connu une évolution.

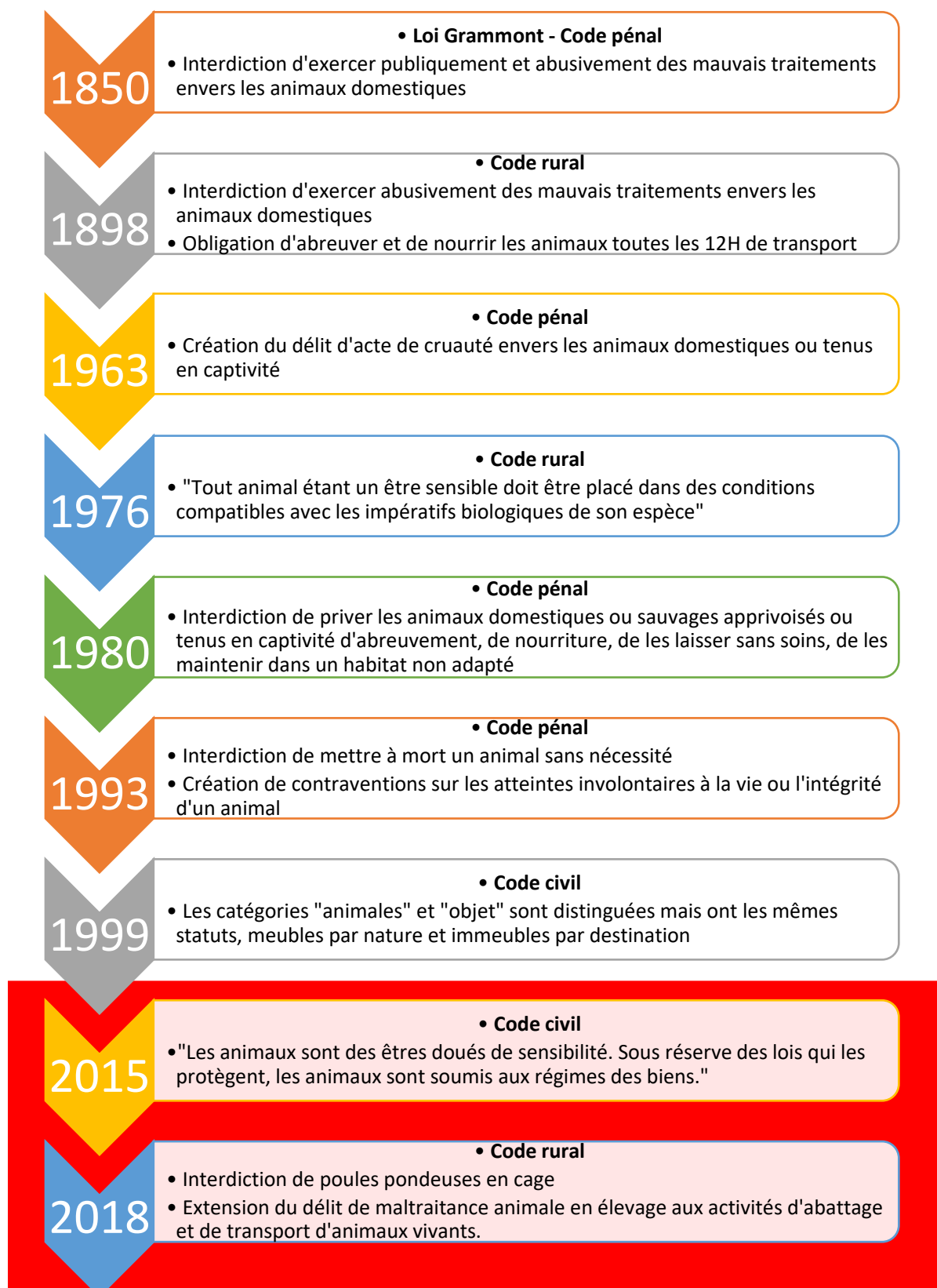


Figure 6 : Éléments clés de la réglementation nationale et de ses évolutions prenant en compte l'évolution du statut de l'animal et de ses conditions de vie. D'après Chardon & Brugère (2016)

Sur la figure 5, nous pouvons très distinctement voir une évolution du statut juridique qui passe d'une considération « objet » dans les années 1800 à « un être vivant doué de sensibilité » en 2015. Dans l'encadré rouge de cette figure, nous voyons que c'est seulement depuis les années 2000 que les animaux sont entrés dans le code civil. Auparavant, les animaux étaient traités comme des objets meubles. Le statut juridique a mis du temps pour évoluer mais de gros changements l'ont tout de même révolutionné et par conséquent la manière dont l'homme est sensé apprivoiser les animaux aussi. En effet, l'homme est réprimandé en cas de mauvais traitement. Or, la définition des mauvais traitements a elle-même évoluée (Cf. figure 6). Jusqu'en 1980, ne pas abreuver un animal ou ne pas le nourrir n'était pas signe de mauvais traitement. Le fait d'alimenter ses animaux redéfinit la relation homme-animal ne serait-ce que par le temps passé à alimenter son animal qui va créer un lien. En parallèle, la première définition du bien-être animal est éditée en 1979 par le conseil Britannique (Agriculture.gouv, 2019) et est adoptée par l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale). La définition met au jour 5 libertés qui prescrivent le traitement que les hommes doivent avoir envers les animaux :

- « Absence de faim, de soif et de malnutrition ;
 - Absence de peur et de détresse ;
 - Absence de stress physique et/ou thermique ;
 - Absence de douleur, de lésions et de maladie ;
 - Liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce. »
- (Agriculture.gouv, 2019)

De nombreux acteurs prennent part à ce débat que nous appellerons « la cause animale ». Tout d'abord les défenseurs des droits animaux tels que les associations de protection comme l'association Brigitte Bardot, la SPA ou même Welfarm qui dénoncent l'élevage comme destructeur de l'environnement, qui déclarent que « la viande est un concentré de souffrance » (Denis, 2015), entre autres. En contrepartie, il y a les vétérinaires et autres professionnels de la filière qui vont à l'encontre de cette affirmation en dénonçant les dérives anthropomorphiques, qu'il existe des règles concernant le bien-être des animaux d'élevage et que tous les propos avancés par les

protectionnistes devraient être appuyés par des données scientifiques. Le docteur vétérinaire et éthologue Denis finit par écrire que « l'élevage et la consommation de viande est légitime et souhaitable pour une alimentation équilibrée » (Denis, 2015).

b. Le cas particulier du cheval

Au cours de l'histoire de l'élevage et des faits marquants (guerre), l'homme a toujours considéré les animaux comme des partenaires de travail, de danse mais à différentes proximités. Le cheval est, selon (Denis, 2015) le partenaire le plus proche de l'homme quelle que soit l'époque considérée même s'il a été domestiqué à des fins d'élevage bien plus tard que les autres animaux de rente (bovins et ovins). Une fois domestiqué, le cheval devient le compagnon de route des hommes tant à travers le temps que l'espace. Le cheval servait de force de traction, de moyen de locomotion, d'allié pour le combat durant les guerres – même s'il a été décimé pendant ces grandes périodes... En France, c'est aujourd'hui l'animal de rente le plus utilisé à des fins autres qu'alimentaires (c'est-à-dire loisir et autres) (Denis, 2015) c'est pourquoi la Coordination Rurale se pose la question suivante : « le cheval doit-il être classé animal de compagnie ? » (Coordination Rurale, 2020). Nous pouvons ainsi dire que les hommes, ou la plupart des passionnés d'équitation ont une utilisation contemporaine du cheval, c'est-à-dire loisir, course et compétition. Le cheval est aussi utilisé à des fins médicales avec la montée en puissance de l'équithérapie, l'hippothérapie, etc. Certaines communes l'utilisent même pour faire l'entretien des espaces verts communaux, la collecte des déchets, l'arrosage, etc. Le fait de considérer le cheval comme un compagnon de route resserre le lien homme-cheval. N'oublions pas que le cheval aussi est soumis à la loi de 2015 qui dit que « les animaux sont des êtres doués de sensibilité. ».

Néanmoins, même si la relation homme-animal en général a changé dans le sens où les émotions des hommes sont mises en parallèle avec les émotions des équidés, il n'en reste pas moins que de nombreuses questions éthiques se posent par rapport à cette relation. Nous en développerons les plus soulevées : l'anthropomorphisme et le bien-être animal.

- *L'anthropomorphisme*

L'anthropomorphisme est le fait de considérer que le cheval peut avoir les mêmes émotions qu'un homme implique que le cheval exprime les mêmes comportements et la même physiologie qu'un homme. Or le cheval n'a pas les mêmes comportements qu'un homme. Nous pouvons lire que « de nombreuses pratiques sont identifiées comme génératrice de comportements anormaux ou d'un « mal-être » » (Denis, 2015). L'hébergement en box provoque au cheval des comportements anormaux : oreilles couchées, quiétude lorsque quelqu'un entre, morsures lorsque les cavaliers passent devant le box de leurs équidés. Certains chevaux développent des tics dus à l'ennui ce qui altère leur santé. Le problème majeur qui provoque cela selon le vétérinaire Denis est le fait que la filière a connu « un profond changement dans le statut « culturel » du cheval, avec pour conséquence l'apparition de « nouveaux » cavaliers, et surtout cavalières, pour lesquels on ne « respecte » plus le cheval mais on l'« aime » ».

- *Le bien-être animal*

Le respect du bien-être animal questionne. En effet, de nombreux actes vont à l'encontre des fondamentaux du bien-être animal. Tout d'abord, le travail des chevaux de sport débute aux alentours des 2 ans de l'équidé. Or, un équidé grandit et croît jusqu'à l'âge de 5 ou 6 ans. Ainsi, nous utilisons des chevaux de loisirs, de course ou de sport encore trop immatures pour faire l'activité sportive et atteindre le niveau exigé (Denis, 2015) ce qui peut les traumatiser et développer des comportements anormaux (agitation excessive, tics...). Les chevaux de courses ont très souvent terminé leur carrière à 6 ans.

Ensuite, le respect des conditions de vie des animaux interroge beaucoup le vétérinaire Denis. En effet, les chevaux dits grégaires sont de plus en plus élevés individuellement c'est-à-dire qu'ils sont détenus par des particuliers et sont souvent seuls au sein de la famille (Denis, 2015). Denis (ibid.) indique que la majorité des chevaux est détenue par des particuliers qui, pour la plupart, ne connaissent pas assez pointilleusement la physiologie et les comportements liés à l'espèce équine. Ces méconnaissances « sont facteurs de maltraitements, le plus souvent élémentaires et incompréhensibles » (Denis, 2015). Par exemple, ne pas offrir une vie en extérieur à un

animal dont l'habitat naturel est la nature est une forme de maltraitance. De plus, un cheval passe la majorité de son temps (environ 60%) à pâturer, s'il ne va pas en extérieur comment s'occupe-t-il ? Il s'ennuie et modifie son comportement envers l'homme puisqu'il n'a pas de congénère. Il devient de plus en plus distant, méfiant et agressif avec son propriétaire (Denis, 2015).

Ainsi, la relation homme-cheval doit être abordée au prisme de la relation homme-animal de rente mais pour un certain public, la relation homme-cheval est à part de la relation homme-animal de rente. Pour éclairer, notre propos, nous allons présenter ce qu'est la relation homme-bovin afin de la mettre en parallèle avec la relation homme-cheval.

La relation homme-bovin détermine en fait le niveau de crainte des animaux à l'égard de leur éleveur selon le type d'élevage, l'ambiance dans laquelle se déroule les manipulations, la façon dont l'éleveur est avec ses animaux et le cadre de vie qu'il leur offre (Mounaix, 2007). L'éthologue Xavier Boivin dit qu'il faut avant tout que les animaux fassent confiance à leur éleveur afin d'exécuter ce qu'on leur demande (Delisle, 2010).

Nous pouvons ainsi constater que finalement, les interactions positives favorisent une bonne relation homme-animal de rente ET homme-cheval. Éthologiquement, il n'existe pas de différence entre la relation homme-animal de rente et homme-cheval. Néanmoins, selon l'espèce animale concernée, le consommateur fait différer la perception de la relation homme-animal de rente de la relation homme-cheval.

IV. Problématique

Forts de tous les éléments de contexte de la controverse et des concepts associés au cadre d'analyse, nous pouvons reformuler notre questionnement qui, pour rappel est : Quelle est la place de la consommation de viande chevaline dans l'opinion publique et dans le lycée agricole ?

Dans l'espace sémantique publique et privée, il s'agira d'utiliser les outils de l'analyse sémantique afin de concevoir la forme de l'espace sémantique de la controverse. Ainsi, nous aurons comme objet d'étude la mise en évidence et l'analyse de discours de différents acteurs de la controverse au sujet de la consommation de viande chevaline et son acceptation au sein des sphères publique et privée.

V. Méthodologies

Nous verrons la méthode de constitution du corpus de document à travers une série de questions dans un premier point. Puis, dans un second point nous verrons la méthodologie d'analyse du corpus. Pour analyser la controverse, j'ai utilisé deux corpus : tout d'abord un corpus public au sujet duquel sa constitution et son analyse seront présentées dans une première partie ; puis un corpus privé au sujet duquel sa constitution et son analyse seront précisées dans une seconde partie

1. Méthodologie de recueil des données

a. Méthodologie de recueil du corpus public

Le but de ce travail de recherche est de, finalement, analyser des discours produits dans l'espace sémantique de cette controverse afin d'en comprendre les enjeux. Ainsi, pour avoir une vision suffisamment complexe de cette controverse, il est important de définir des critères de recherche des discours dans le temps (à quelle date ou entre quelle date et quelle date) et dans l'espace (à quelle échelle). La méthodologie doit aussi permettre d'être représentative de la diversité d'acteurs et des débats qui les animent.

i. Le cadre spatio-temporel de la controverse

Afin d'établir le cadre spatio-temporel de l'étude, j'ai décidé de déterminer le moment et la période auxquels les conflits sont arrivés sur la toile.

Le scandale de la tromperie à la viande de cheval est l'évènement déclencheur de tous ces conflits cités dans les parties précédentes. Né au Royaume-Uni, puis étendu à nombre de pays européen, ce scandale a finalement fini par toucher la France en février 2013. Depuis et ce jusqu'à la dernière campagne présidentielle 2022, un certain nombre de conflit ont émergé autour de l'hippophagie et plus généralement autour de l'élevage des équidés.

ii. Recherche de discours

Afin d'explorer la controverse et de faire un état des lieux de celle-ci j'ai effectué des recherches sur le web. Mes premières recherches étaient gouvernées par les mots clés suivants sur le moteur de recherche Google : « Scandale viande de cheval France ». J'ai, grâce à cela, pu déterminer le début de mon travail de

recherche : la date du scandale, et le cadre spatial : la France. Ensuite, j'ai lu plusieurs articles où j'ai repéré de grandes thématiques conflictuelles : condition d'abattage des chevaux, bien-être animal lors du transport, relation homme cheval. À partir de ces grands thèmes, j'ai de nouveau effectué des recherches sur ce même moteur de recherche ainsi que sur GoogleScholar :

- « bien-être animal hippophagie »
- « relation homme cheval »
- « cheval animal de compagnie »
- « consommation viande cheval »
- « viande cheval consommation »
- « hippophagie »

J'ai procédé ainsi jusqu'à atteindre le nombre de quatorze documents (douze textes, un témoignage vidéo et un podcast). L'ensemble des documents sous forme bibliographique est listé en annexe 4. Ainsi, avec ce travail une variété d'acteurs de cette controverse a été identifiés.

iii. Les acteurs et la production de discours dans l'espace sémantique

Ce scandale a provoqué de nombreuses révoltes pacifistes autour de grandes thématiques : un fort questionnement sur le bien-être animal des chevaux dédiés à l'abattage commercial, l'évolution du statut juridique du cheval, des problèmes sanitaires, une remise en question de l'histoire culturelle et religieuse de l'hippophagie et enfin une question liée à l'économie de filière.

L'étude du conflit qui met en scène les questions liées à la consommation de viande de cheval a permis de mettre en lumière des acteurs comme des défenseurs de l'hippophagie : ensemble de la filière viande, des vétérinaires et éthologues, des hommes politiques, des associations de protections animales, des anciens professionnels de la boucherie chevaline, des historiens et des syndicats tels que la FNSEA, la Confédération Paysanne, OABA, etc.

Les discours de ces acteurs sont mis en lumière au niveau de la sphère publique grâce à différents moyens de diffusion. Les médias exposant les points de vue des acteurs sont la presse publique, les sites internet des différents acteurs notamment les défenseurs de la cause animale et les syndicats, le site de la filière : l'IFCE. De nombreux reportages vidéo et radios sont aussi produits sur le thème notamment sur le bien-être des chevaux interprété par les vétérinaires et sur des témoignages d'anciens professionnels.

En revanche, l'ensemble du corps « enseignement agricole » ne s'est supposément pas exprimé sur ce sujet. Les seules constatations faites sont au niveau des référentiels de diplôme où l'étude du cheval n'est plus à l'œuvre ; alors qu'il existait auparavant un BTSA cheval concentré sur la production équine. Aujourd'hui un seul diplôme est délivré afin de devenir éleveur, soigneur et entraîneur de chevaux : le baccalauréat professionnel CGEH (Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique). Afin de comprendre cette controverse de consommation de viande chevaline, il m'a semblé nécessaire d'interroger des étudiants de lycée agricole afin d'en comprendre leur vision et de comprendre comment la controverse se déploie dans cet espace.

b. Méthodologie de recueil du corpus privé

Dans la partie précédente nous avons vu que la sphère publique était composée de nombreux discours sur la controverse de la consommation de viande chevaline sauf des discours du corps de l'enseignement agricole. Il est important pour moi d'aller étudier aussi ce qu'il en est de cette controverse dans une classe de lycée agricole.

i. Les objectifs du focus group

L'objectif de ce focus group était double : vérifier si des programmes identifiés dans la sphère publique étaient communs à cette sphère privée mais aussi de caractériser comment cette controverse est abordée d'une part et traitée de l'autre dans un lycée agricole.

ii. Choix du groupe

Pour ce faire, j'ai réalisé un focus group avec une classe de BTS Productions Animales deuxième année. J'ai choisi cette classe après avoir discuté avec mes collègues et conseillères pédagogiques qui m'ont orienté pour plusieurs raisons :

- C'est une classe que je ne connais pas, je n'ai donc pas d'avis sur les personnes qui composent le groupe interrogé ;
- C'est une classe où il y a la moitié de cavaliers, ce qui me permet d'obtenir deux points de vue ;
- En termes de logistique, c'était plus simple de trouver un créneau qu'avec une autre classe.

Finalement, le focus groupe était composé de 6 étudiants : 2 hommes et 4 femmes issus de milieu différent. Trois d'entre eux pratiquent l'équitation à plus ou moins haut niveau et les trois autres ne pratiquent pas d'équitation. Une personne d'entre elles possède une exploitation agricole.

iii. La grille d'entretien

Avant de débiter l'explication de ma grille d'entretien, je tiens à replacer ici en préambule toutes les précautions d'usage de l'outil focus group. Pour ce faire, je me suis référée au cours que nous avons reçu. Il est nécessaire de formaliser une grille d'entretien en amont comprenant des questions claires et précises. Il faut aussi s'assurer d'avoir un moyen de captation vidéo et/ou audio (doublé si possible) afin de pouvoir analyser tant les paroles que les gestuelles. Enfin, en amont de l'activité il faut aussi déterminer le public que l'on souhaite interroger. Enfin, les règles plutôt du déroulé sont de distribuer la parole à l'ensemble des participants et ne pas laisser les leaders prendre le dessus sur les autres participants. Il faut impérativement leur expliquer le but de l'exercice et donc de l'importance de s'écouter et de ne pas se couper la parole lorsqu'une personne s'exprime. Il me semble tout aussi nécessaire de leur présenter globalement sur quoi porte le travail et de l'usage que nous allons en faire.

J'ai tout d'abord commencé par reprendre les grands thèmes identifiés dans la sphère publique pour pouvoir comparer ensuite mes deux types de résultats (privé et public). Je me suis ensuite posée la question de « comment moi j'accepterais de parler d'un tel sujet sans me sentir jugée ou agressée ? ». J'ai donc fait le choix de débiter ce

focus group par une question peu impliquante et assez générale, que je qualifierai d'« actuelle ». Cette question est la suivante : « Que vous évoque la consommation de viande ? ». De ce fait les participants seront à l'aise en parlant d'un thème plutôt actuel puisque la consommation de viande en France diminue chaque année. En revanche, cette première question n'est pas partie intégrante de mon sujet puisqu'il concerne uniquement la viande chevaline. J'ai donc décidé d'enchaîner sur une mise en situation qui n'implique pas les étudiants, de ce fait aucun jugement ne pourra être fait sur l'un ou l'une des participant-e-s. J'ai choisi des prénoms qui ne sont pas les leurs, et un cas de figure qu'ils n'auraient probablement jamais rencontré. J'ai décidé de cette situation : « Laurie est propriétaire de 3 chevaux, lors de son cours d'équitation hebdomadaire au centre équestre du coin elle retrouve ses amies. Au cours de leur discussion banale, Laurie leur dit qu'elle a mangé du cheval ce midi. À cette annonce, ses amies ne la comprennent pas et s'indignent. Qu'en pensez-vous ? ».

Ensuite, j'ai imaginé un panel de réponses qu'ils pourraient m'apporter. Ces réponses concerneraient différents thèmes : le bien être des chevaux, des convictions d'ordre culturel et/ou religieux et la relation homme-animal. À partir de ces grands thèmes possiblement abordés, j'ai établi plusieurs questions pour guider les étudiants sur les programmes travaillés dans la sphère publique.

Pour le thème du bien-être animal, nous avons vu précédemment que les propriétaires particuliers de chevaux maltraitent involontairement leurs chevaux. Pour les amener à cette réflexion j'ai préparé un corpus de texte « révoltant ».

Tous les documents relatifs au focus group se trouvent en annexes 5 et 6.

iv. Déroulé du focus group

Tout d'abord pour m'assurer que les étudiants soient d'accord pour que j'enregistre leur voix, je leur ai fait signer une autorisation sans laquelle je ne peux pas enregistrer et utiliser leur discours pour l'étude de la controverse.

Ensuite, j'ai décidé de leur présenter le but de cette activité : pour mon mémoire de recherche, pour comparer les discours que j'ai trouvé dans la presse publique avec ce qu'ils m'ont dit eux, etc. J'ai terminé mon introduction par les règles à respecter

pendant le déroulé du focus group. Les règles du focus group sont claires. Elles doivent être aussi données aux participants afin que la retranscription soit facilitée mais aussi pour que les participants restent à l'aise jusqu'à la fin de l'entretien. En somme, c'est pour assurer la bonne ambiance de l'activité. Les règles données sont les suivantes :

- Ne pas se couper la parole : quand une personne parle, on l'écoute ;
- Ne pas juger ce que l'autre dit ;
- Faire des phrases claires et concises.

Afin de les mettre à l'aise tout au long du focus group, j'ai pris un temps avant de démarrer l'activité pour plus faire connaissance avec eux. Ils avaient prévu des chocolats. L'ambiance était très agréable. Après cette phase, nous avons échangé sur le sujet.

Finalement, le focus group a duré 53 minutes.

2. Méthodologie d'analyse des corpus

Afin de répondre à la problématique posée dans ce mémoire, j'ai, dans un premier temps mobiliser la méthode de l'analyse sémantique pour repérer les programmes pilotes dans le corpus public. Ceci m'a permis d'identifier toutes les dimensions du conflit mais j'ai également fait le choix d'interroger des étudiants de l'enseignement agricole ; grâce à ça j'ai analysé les discours produits dans une sphère plus restreinte appelée sphère privée. Enfin, j'ai comparé les deux espaces étudiés.

a. Méthodologie d'analyse du corpus public

Le concept de l'espace sémantique présenté par Lescano (Camus & Lescano, 2021) explique que tous les discours publiés au sein de cet espace ne peuvent être reliés que selon deux schémas de sens : normatif et transgressif (Cf. III. 2.). Chaque programme qu'il soit normatif ou transgressif peut être investi, combattu ou naturalisé selon les acteurs.

Nous notons de cette manière un programme investi :

< investir [programme] > ,

De cette manière un programme combattu :

< combattre [programme] > ,

Et de cette manière un programme naturalisé :

< naturaliser [programme] > .

Désormais, il s'agit de vous présenter selon quel procédé j'ai analysé le corpus établi.

La première phase d'analyse correspond à la lecture précise des documents dans lesquels j'ai identifié tous les passages en lien avec les conflits autour de la viande chevaline. Une seconde lecture m'a permis d'identifier l'ensemble des programmes que j'ai ensuite classé dans un tableau (*tableau 1*) à 3 colonnes : quel document ? quel(s) acteur(s) et quel(s) programme(s) ? Dès lors, une triangulation sur un extrait de corpus avec ma responsable de mémoire m'a permis d'ajuster certaines formulations et de lever des incertitudes.

Exemple d'analyse sur un extrait de corpus

« Ce statut comporte également des risques pour le cheval lui-même et pour sa survie en tant qu'espèce domestique. Que changerait en effet une législation faisant passer le cheval de son statut agricole et d'animal de rente actuel à celui d'un animal de compagnie ? Outre la perte d'une TVA à 5 % pour la filière, elle soumettrait les équidés à l'application de la Convention européenne pour la protection des animaux de compagnie adoptée à Strasbourg en 1987 et ratifiée par la France en 2003 (décret d'application du 28 août 2008), ce qui aurait pour effet de limiter voire d'interdire leurs utilisations traditionnelles. La première touchée serait l'hippophagie. Ceux qui se prétendent les « amis » du cheval auraient tort de se réjouir d'une telle perspective : la disparition des races de trait lourd, dont la boucherie est à peu près devenue le seul débouché, entraînerait une perte significative de biodiversité domestique ; par ailleurs, la mise à la retraite, c'est-à-dire au pâturage, de quelque 70 000 chevaux de réforme

par an, venant s'ajouter à ceux des années précédentes, aurait pour effet, dans le contexte actuel de raréfaction des terres agricoles (la France en perd l'équivalent d'un département tous les cinq ans), de transformer les équidés en une nouvelle nuisance. » J. Pierre DIGARD

Sur cet extrait de texte (Digard, 2016), voici le tableau réalisé :

Document	Acteur(s)	Programme(s)
<i>Le cheval n'est pas un animal de compagnie</i> (Digard, 2016)	J. Pierre Digard, directeur de recherche au CNRS et membre de l'Académie d'Agriculture de France	Cheval animal de compagnie ~ perte pour la filière
		Cheval animal de compagnie ~ arrêt utilisation sportives, rente et loisir
		Disparition des chevaux lourds ~ perte de biodiversité
		Arrêt hippophagie ~ équidés nuisances pour les agriculteurs

Tableau 1 : Exemple d'analyse d'un extrait de corpus public

Lorsque le tableau était complet, j'ai défini un code couleur : une couleur pour chaque grand thème identifié. Cela me permet de hiérarchiser les programmes selon ce que disent ou écrivent les acteurs. Sur l'extrait ci-dessus, il y avait trois grands thèmes :

- Économie
- Relation homme-animal
- Culture

À la suite de ce classement par thèmes, par une nouvelle lecture du corpus j'ai mis en évidence les programmes pilotes. Les programmes pilotes concentrent l'ensemble des discours principaux, majoritaires, récurrents. Leur stabilisation ou naturalisation n'est pas dépendante des autres programmes. En revanche, s'ils s'effondrent ou sont déstabilisés dans l'espace sémantique, tous les programmes périphériques s'effondrent en conséquence (Camus, 2022). Toujours selon Zoé Camus, les programmes périphériques sont ceux qui arrivent plutôt au second plan du conflit. Ils sont là pour étayer un programme pilote. Leur effondrement ou leur

déstabilisation n'entraîne en aucun cas la stabilisation du programme pilote associé (Camus, 2022).

Cette démarche est réalisée sur tous les documents du corpus. Après la dernière lecture, j'ai identifié les programmes pilotes et les programmes périphériques que j'ai mis en lien dans un nouveau tableau. Ce tableau est structuré à partir des programmes pilotes. Pour chacun d'eux sont répertoriés des programmes périphériques qui « défendent » ou qui « attaquent » le programme pilote en question (une colonne « investi » et une colonne « combattu »). En voici un exemple, le reste de l'analyse est présenté en annexe 7 :

[Viande chevaline de qualité ~ abattage commercial]	
<i>Investi</i>	<i>Combattu</i>
[Qualité organoleptique ~ doit consommer] (MM, C) [Trop de vieux chevaux abandonnés ~ demande d'abattage] [Pas de traitement en élevage ~ viande saine]	[Trichinellose ~ ne doit pas abattre]

Tableau 2 : Exemple de classement des programmes périphériques au programme pilote

Les lettres indiquées après les différents programmes périphériques sont les auteurs des discours : C = chercheur et MM = Mr Meirel, ancien éleveur de Percheron.

Ensuite, en identifiant les grandes dimensions du conflit, j'ai mis en lien les programmes qu'ils soient combattus ou investis. Enfin je termine par faire des liens entre les programmes, puis en remontant le fil rouge, je peux voir différents aspects du conflit.

L'ensemble de la méthodologie a été appliquée au corpus public. La réflexion est présentée en annexe 4 de ce dossier.

b. Méthodologie d'analyse du corpus privé

L'analyse du corpus privé se déroule de manière quasi analogue à l'étude du corpus public. Pour ce faire, l'ensemble du focus group a été retranscrit.

En effet, une première lecture a été réalisée, après retranscription, afin de prendre connaissance des discours produits. Ensuite, j'ai repéré au crayon de papier l'ensemble des discours intéressants pour l'analyse de la controverse, c'est-à-dire des discours sur le bien-être des chevaux, la consommation de viande chevaline, la filière équine. Lorsque tous les discours possiblement utilisables sont repérés j'ai identifié en premier lieu l'ensemble des programmes qu'ils soient pilotes ou non. Ensuite, j'ai hiérarchisé les programmes pilotes et périphériques en fonction du nombre de fois qu'ils revenaient dans les discours, des similitudes avec le corpus public mais aussi en fonction de la définition d'un programme pilote et périphérique donnée ci-dessus. Enfin, j'ai réutilisé les mêmes couleurs que pour l'analyse qualitative du corpus public pour mettre en évidence les programmes identiques entre les deux corpus.

c. Méthodologie de comparaison des deux corpus

Après avoir analysé les corpus publics et privés et mis à plat toutes les données brutes, il s'agit désormais de les mettre en perspective. Pour cela, programme pilote par programme pilote, nous avons mis en regard les discours de la sphère publique et de la sphère privée. Pour ce faire, j'ai procédé sous forme de tableau qui est une forme très visuelle et qui permet de faire des liens rapidement. Le tableau est le suivant :

Programme pilote	Discours sphère publique	Discours sphère privée	Conclusion
[Relation homme-cheval sentimentalisé ~ animal de compagnie]	[Aimer son cheval ~ pas de consommation]	[Aimer son cheval ~ pas de consommation]	Dans les 2 sphères le programme est plus investi que combattu. On constate une évolution de la vision des équidés autant dans l'établissement agricole que dans la sphère publique. Ce
	[Cheval = loisir ~ illégitimité de le consommer]	[Cheval = loisir ~ illégitimité de le consommer]	
	[Mécanisation ~ changement vision du cheval]	[2 visions du cheval ~ légitimité de conso]	

	[Relation particulière avec les chevaux ~ pas animal de boucherie] [Loi « animal de compagnie » incompatible aux pratiques ~ pas animal de cie] [Choix fin de vie équidé ~ pas animal de cie]		qui est étonnant : animal de compagnie même en établissement agricole où la visée des diplômes est l'élevage à des fins de production.
--	--	--	---

Tableau 3 : Exemple de mise en regard des deux corpus

Enfin nous avons conclu sur les points de convergence et de divergence.

Le reste de la mise en perspective des deux corpus est présenté en annexe 8.

VI. Résultats des différents objets de recherche

Nous avons vu précédemment la méthodologie de collecte et d'analyse des données. Nous présentons les résultats de l'analyse sémantique en mettant en parallèle l'espace privé et l'espace public pour un même programme. Nous proposons d'étayer les résultats par des extraits des corpus analysés.

Six programmes pilotes ont été mis en évidence dans l'ensemble de mes corpus dont cinq discutés dans les deux espaces étudiés et un présent uniquement dans la sphère publique :

Sphère publique	Sphère privée
Une relation homme cheval anthropocentrée qui ferait du cheval un animal de compagnie <i>[relation homme-cheval anthropocentrée ~ cheval animal de compagnie]</i>	
Le changement du statut juridique du cheval mettrait fin à l'hippophagie <i>[changement statut juridique du cheval ~ fin hippophagie]</i>	
Le cheval en tant qu'animal de compagnie semblerait aller à l'encontre de son bien-être <i>[cheval animal de compagnie ~ non-respect du bien-être animal]</i>	
L'hippophagie semblerait aller à l'encontre du bien-être animal <i>[hippophagie ~ pas de bien-être animal]</i>	
Le maintien de l'hippophagie permettrait le maintien de la filière <i>[maintien hippophagie ~ maintien filière]</i>	
La consommation de viande chevaline représenterait un danger pour la santé humaine <i>[consommation de viande chevaline ~ danger santé humaine]</i>	

Tableau 4 : Liste des programmes pilotes

Les caractères mis en évidence en « **gras** » sont les extraits les plus évocateurs qui m'ont permis d'identifier les programmes.

1. Une relation homme-cheval anthropocentrée qui ferait du cheval un animal de compagnie.

Tout d'abord le programme [relation homme-cheval anthropocentrée ~ cheval animal de compagnie] est fortement mobilisé dans l'ensemble des corpus que j'ai établis. D'une part, ce programme est combattu. Dans le corpus public, il est notamment combattu par des chercheurs, il est également combattu par les étudiants du focus group qui représente la sphère privée. Les extraits exposés ci-après illustrent le résultat et permettent de mettre en évidence en quels termes ce programme est combattu :

Sphère publique	Sphère privée
« En effet, l'article 7 de la dite Convention stipule qu'«Aucun animal de compagnie ne doit être dressé d'une façon qui porte préjudice à sa santé et à son bien-être, notamment en le forçant à dépasser ses capacités ou sa force naturelles ou en utilisant des moyens artificiels ». [...] ces dispositions finiraient inévitablement, sous la pression de certains « amis » du cheval, par s'appliquer aux embouchures, aux enrênements, aux éperons, à la cravache, et par empêcher toute compétition équestre ou hippique... » (Digard, 2016)	« Après c'est vachement lié à l'individu. Par exemple, enfin je vais parler pour moi, mes parents élèvent des vaches. Il y a des vaches avec lesquelles j'ai l'impression de créer des liens en particulier. Mais je sais, il y a une vache dans le troupeau, s'ils la mettent dans la casserole, c'est la gaffe. C'est vachement lié à l'individu quand même. Du coup, oui, il y a la relation qu'on entretient avec eux - les animaux »

D'une autre part, un certain nombre d'acteurs impliqués dans la controverse s'accorde pour investir ce programme, c'est-à-dire qu'ils sont en accords. Dans la sphère publique, ce sont surtout les associations de protection animale et les politiciens qui se manifestent. Dans la sphère privée, les équitants se manifestaient légèrement plus à ce sujet.

Sphère publique

« La catégorisation du cheval dans l'ordre du mangeable est liée à la place qu'il occupe aujourd'hui auprès des êtres humains. D'un animal de travail au début du XXe siècle, **le cheval occupe un rôle plus hédonique et sentimental depuis le développement des activités sportives et de loisirs**. Par cette proximité, la consommation de viande de cheval est questionnée sur sa légitimité » (Lamy et al., 2020)

« Classification des chevaux **parmi les animaux de compagnie** » Ils sont actuellement considérés comme des « animaux de rente ». [...] « **87% -des citoyens- sont favorables à la reconnaissance du statut d'animal de compagnie pour les chevaux**, afin d'organiser leur accueil dans des structures adaptées et leur éviter l'abattoir, (dont ruraux : 86%; Paris : 90%; Gauche : 86%; Centre : 83%; Droite : 83%; Droite radicale et RN : 93%). » (Politique & Aniamux, 2016)

Sphère privée

« **Normalement le cheval c'est source de loisir**. C'est beaucoup pratiqué. Ça existe encore d'être élevé pour la viande. **Maintenant c'est : on va faire du cheval. Ça devient un animal domestique** »

Globalement, que ce soit dans la sphère publique ou dans la sphère privée ce programme est davantage investi que combattu. Nous constatons une évolution de la vision des équidés autant en établissement agricole, où les diplômes préparés sont à finalités de production, que dans la sphère publique.

2. Le changement du statut juridique du cheval mettrait fin à l'hippophagie.

Le programme : [changement statut juridique du cheval ~ fin hippophagie] est aussi discuté même s'il tend à être naturalisé. Du côté de la sphère privée, les étudiants combattent aussi ce programme. Deux acteurs de la sphère publique combattent cette idée.

Sphère publique	Sphère privée
« Enfin, elles ont rappelé que la consommation de cheval avait été rétablie en France à la fin du XIXe siècle avec l'accord de la SPA. À l'époque, l'association avançait que cette pratique pouvait améliorer le traitement des chevaux et éviter le gaspillage. En effet, si un propriétaire voulait vendre son vieil équidé à un abattoir, celui-ci devait être en bonne santé. » (Dubieilh, 2018). « En ce qui concerne la fin de vie, les équidés peuvent être exclus du circuit de la consommation humaine pour différentes raisons : [...] ; - idéologiques : une simple décision de leur propriétaire suffit à exclure un très grand nombre de chevaux de la consommation humaine. [...] Concernant l'exclusion « pour conviction personnelle », il est normal de respecter les motivations du propriétaire. » (Coordination Rurale, 2020).	« certains chevaux sont non destinés à la consommation pas choix d'inscrire la mention sur le carnet du cheval, donc pas besoin d'interdire l'hippophagie »

Dans les autres composantes du corpus public, de nombreux acteurs investissent ce programme tandis que les étudiants n'investissent pas ce programme. Par exemple, dans la sphère publique, le témoignage vidéo de Mr Meirel, *Rencontre avec un homme déçu*, en 2021 démontre son désaccord avec les institutions politiques. Ces dernières ont imposé aux éleveurs chevalins :

« **Mr Meirel** : Normalement il aurait dû partir à l'abattoir quand j'étais en activité, c'est une jument de réforme. Il y a rien à faire, on nous a mis des bâtons dans les roues, puis **c'est devenu un animal domestique**. Les pouliches qui devaient remplacer celles-là j'ai été obligé de les mettre à l'abattoir parce que c'est celle-là qui devait passer avant et comme on **nous oblige de les garder en animal domestique, si bien que j'ai tué les jeunes qui devraient remplacer les mères. Et puis je suis en train de détruire mon élevage**, voilà. Et puis, il n'y a pas que moi. Pour moi, ça, c'est un truc absurde. On n'est pas maître de nos animaux.

Reporter : C'est dû à quoi ?

Mr Meirel : **Bah c'est dû à notre ministre qui a accepté que les bêtes qui étaient nées avant 2001 ne soient plus abattues mais soient devenus animal domestique.** »

Dans le discours mis en ligne par le Sénat en 2019 (Sénat, 2019), nous pouvons lire :

« La consommation de viande de cheval, ainsi que l'abattage de ces animaux, sont en forte baisse en France. **Le statut du cheval, à la fois animal de rente et de loisirs contribue fortement à ce déclin**. Les associations de protection animale conduisent par ailleurs de nombreuses actions qui visent à mettre fin à cette pratique. Le fait de refuser de consommer de la viande de cheval relève néanmoins du libre choix du citoyen. »

Ici le « double statut » des équidés explique le retrait de la consommation de viande chevaline depuis plusieurs années.

Enfin, la loi est ferme sur le sujet (Leteux, 2014) :

*« Or, quand un animal entre dans la catégorie des "**animaux de compagnie**", sa **consommation devient taboue** : c'est ce destin que connaît le cheval. ».*

Globalement, ce programme est combattu dans les deux sphères étudiées et n'est investi que dans une des deux sphères : la sphère publique. Les discours prononcés laissent entendre que le programme tend à être naturalisé puisque les propriétaires d'équidés ont la possibilité d'exclure leurs animaux de la chaîne alimentaire. Ceci est un compromis entre le changement de statut du cheval et le maintien de l'hippophagie.

3. Le cheval en tant qu'animal de compagnie semblerait aller à l'encontre de son bien-être.

Le prochain sujet d'étude concerne le bien-être des équidés dans le cas où il serait inscrit sur la liste des animaux de compagnie. Après des recherches scientifiques autour de l'équidé, il est montré que son gabarit ne peut pas lui garantir un état de bien-être en tant qu'animal de compagnie. Nous écrivons ce programme : [cheval animal de compagnie $\leadsto$ non-respect du bien-être animal]. Ce programme est moins combattu qu'investi.

Les extraits exposés ci-après illustrent le résultat et permettent de mettre en évidence en quels termes ce programme est combattu. Pour rappel, si le cheval change de statut, alors l'hippophagie serait automatiquement interdite en France.

Sphère publique	Sphère privée
« L'hippophagie a également de lourdes conséquences sur le bien-être animal. Les conditions d'abattage des chevaux sont régulièrement dénoncées par les associations de protection animale, et de nombreux abus sont constatés lors des enquêtes. En octobre 2015, l'association L214 révèle de graves manquements à la réglementation sanitaire et au bien-être de l'animal à l'abattoir d'Alès, où l'abattage des chevaux se déroule dans la plus grande souffrance. [...] Elle l'interroge pour connaître les dispositions de lutte contre les conséquences sanitaires et le mal-être animal provoqués par l'hippophagie, et sur l'éventualité de l'abolition de cette pratique en France » (Sénat, 2019)	« Moi, je pense qu'on le croit sensible puisqu'il l'est vraiment. »

Comme précisé précédemment, le programme semble investi un peu plus intensément qu'il est combattu. Les extraits exposés ci-après illustrent le résultat et permettent de mettre en évidence en quels termes ce programme est investi dans les deux sphères privée et publique.

Sphère publique

« Illusoire parce que le cheval **ne fera jamais un animal de compagnie satisfaisant**. [...]. **Ce statut comporte également des risques pour le cheval lui-même et pour sa survie en tant qu'espèce domestique.** » (Digard, 2016).

« La possibilité donnée à tout propriétaire de chevaux de **sortir à vie son cheval de la chaîne alimentaire** est certes compréhensible mais se traduit hélas en France, comme au niveau européen, par d'importantes **atteintes au bien-être animal, par ignorance de leurs besoins, par incapacité financière d'assumer le coût des soins et de l'euthanasie, avec comme conséquences des animaux négligés et abandonnés**. Malheureusement, le nouveau statut revendiqué apparaît à l'examen comme **illusoire et même dangereux pour le cheval lui-même, et donc en contradiction avec le but affiché.** » (JDC, 2018).

« **La méconnaissance fréquente des besoins des équidés par les détenteurs particuliers conduisent trop souvent à des**

Sphère privée

« Interlocuteur 5 : Après, enfin, de passer dans ces conditions-là, de rendre le cheval comme animal comme **le chien ou le chat. Il ne faut pas quand même oublier que ça reste un animal. On ne peut pas non plus le chérir comme un humain. Ce n'est pas un humain. C'est aussi aller à l'encontre de leur propre bien-être aussi.**

Interlocuteur 1 : Le chien et le chat, on les chérit bien comme des humains quand même.

Interlocuteur 3 : Mais bon, pour moi, personnellement, **c'est quand même aller à l'encontre de l'animal lui-même**. Presque au contraire, c'est plus, enfin, au niveau du cheval par exemple si on regarde l'heure actuelle, c'est des animaux que les propriétaires par exemple couvrent ou pas. Alors que réellement, est-ce qu'il en a réellement besoin ? **Est-ce que ce n'est pas**

maltraitements involontaires : ignorance des signes d'alerte et des gestes en cas d'urgence, couvertures inutiles et trop chaudes pour la saison, lieux de vie exigus, manque de contacts sociaux, nourriture pauvre, clôtures dangereuses ou inefficaces... » (Coordination Rurale, 2020).

« MW : Est-ce que vous avez en tête des pratiques sans stigmatiser personne ?

BO : Bien sûr, mais eux, de façon générale, des pratiques que vous voyez, souvent **répétées et qui vont à l'encontre du bien-être des chevaux**. Alors bien sûr, il y en a, c'est souvent plus par manque de notions et de connaissance que des problèmes peuvent arriver et c'est rarement de façon consciente que le bien-être est mis en jeu. **Je dirais que, concrètement, sur le bien-être des chevaux, c'est à la fois l'accès à l'extérieur et puis la façon d'alimenter les chevaux qui représentent une bonne partie des problèmes de bien-être**. En fait savoir bien les nourrir, savoir leur offrir un mode de vie qui leur convient, c'est les 2 noyaux de l'atteinte au bien-être des chevaux. » (Weisslinger, 2022)

nous, l'humain qui l'avons rendu comme ça, si sensible ?

Interlocuteur 1 : Après, la question, elle est : est-ce que vraiment le cheval, on l'a rendu sensible ou est-ce qu'on pense qu'il est sensible parce que nous, dehors, on a froid, il fait trois degrés ?

Interlocuteur 3 : Je crois qu'on l'a rendu sensible.

Interlocuteur 4 : **Moi, je pense qu'on le croit sensible puisqu'il l'est vraiment.**

Interlocuteur 3 : **On le croit sensible et du coup, on le rend sensible. Parce que c'est en le protégeant ou quoi, qu'on...**

Interlocuteur 2 : Il y en a qui le sont **devenus**. »

Ce programme est activé de manière identique dans la sphère publique et privée. Très peu combattu et beaucoup investi ce programme met d'accord beaucoup d'acteur sur le fait que les besoins comportementaux et physiologiques d'un cheval ne correspondent pas à un animal de compagnie.

4. La consommation de viande chevaline représenterait un danger pour la santé humaine.

Après que le scandale a eu éclaté en 2013, beaucoup d'acteurs de natures différentes ont réagi. Outre les autres sujets de respect du bien-être animal et autres, l'aspect sanitaire de cette crise est remis en question. Nous relèverons ce programme de la manière suivante : [consommation de viande chevaline ~ danger santé humaine]. Malgré tout ce que nous pourrions imaginer, ce programme semble être relativement plus combattu qu'investi.

Les étudiants, autrement dit la sphère privée, n'ont fourni aucun discours sur ce programme. Dans la sphère publique, le premier acteur à investir ce programme est l'association L214 associé à Politique & Animaux, qui relate tous les programmes des hommes politiques lors des campagnes présidentielles (Politique & Animaux, 2016) :

*« À noter qu'en France, la viande de cheval provient essentiellement de l'étranger (pays de l'Est notamment) et **est susceptible de transmettre la trichinellose** (maladie parasitaire intestinale mortelle dans 5 % des cas, sans réel traitement à l'heure actuelle). »*

Le second acteur de la controverse (Xandry, 2019) qui investit ce programme a dit :

*« Cette fraude des lasagnes à la viande de cheval a fait ressurgir des peurs collectives vis-à-vis de l'alimentation. Avant la crise de la vache folle en 1996, les Français n'avaient pas peur de l'alimentation. A partir de cette crise, ils se sont mis à être méfiants de ce qu'ils mangeaient. **Et la fraude à la viande de cheval a fait revivre la même peur : les gens se sont mis de nouveau à avoir peur de la vache folle et des farines animales car la fraude concernait de la viande de bœuf.** C'est pour ça que cette crise a eu autant d'ampleur. »*

En revanche, plus d'acteurs combattent ce programme, c'est-à-dire que de nombreux acteurs ne considère pas que consommer de la viande chevaline représente un danger pour la santé humaine. Seuls les discours les plus marquants ont été relevés ici.

Tout d'abord, le Sénat (Sénat, 2019) confirme que si un animal peut être abattu c'est qu'il répond aux exigences sanitaires des abattoirs autrement, il serait saisi, soit exclu de la chaîne d'abattage :

*« Il est ensuite de la responsabilité de l'exploitant d'abattoir de procéder vingt-quatre heures avant l'arrivée des animaux **au contrôle des documents relatifs** à l'identification ainsi que de ceux relatifs à son éventuelle exclusion de la chaîne alimentaire. **Les services vétérinaires officiels présents à l'abattoir s'assurent par ailleurs que ce contrôle de premier niveau est correctement effectué.** Enfin, sur le **plan sanitaire, les contrôles en abattoirs garantissent un niveau de maîtrise équivalent pour toutes les espèces.** »*

Par la suite, Mr Meirel, éleveur d'équidés explique la même chose (Ohi Tv - Olivier Borderie, 2020) :

*« [...] Simplement, vérifier tout ce qui vient de l'étranger dans la viande, qu'est-ce qu'il y a eu comme médicament qu'on ne sait pas, malheureusement. Quand on tue les chevaux en France, le cheval est abattu. **Il y a un prélèvement de la viande, analyse et 2 jours après on sait si la viande est bonne ou pas bonne ou si elle a eu quelque chose. Là c'est saisi. Là s'il y a le moindre problème, la bête est saisie.** [...] »*

Plus loin dans son interview, cet éleveur de chevaux rajoute et vante les qualités organoleptiques de la viande de cheval. Si la viande a de bonnes qualités organoleptiques, elle ne représente pas un danger pour la santé humaine (Ohi Tv - Olivier Borderie, 2020) :

*« [...] Les années 70, par là, on avait un docteur qui avait été prisonnier en Allemagne et alors là lui, en tant que docteur, il conseillait à des parents qui avaient des enfants un peu déficients, « allez chez Monsieur Meirel, vous vous emmenez un petit pot, il va vous donner du jus de viande », du jus de rôtis qu'on ficelait. C'était le samedi, ça, et ils mettaient ça dans la purée, dans la purée chaude et les gosses ils mangeaient ça. **Ça, c'était un vrai fortifiant naturel.** »*

Des chercheurs défendent aussi cette idée de qualité organoleptique de la viande équine (Lamy et al., 2020) :

*« Les caractéristiques intrinsèques de la viande de cheval : par sa sur-catégorie (appartenance aux viandes rouges), **ses attributs organoleptiques** (sa couleur, son goût, sa texture), **ses caractéristiques nutritionnelles** (richesse en fer, zinc, protéines et bonnes graisses) ou encore **ses caractéristiques environnementales** (dans le cas des élevage français de chevaux de trait en plein air), la viande de cheval présente des particularités recherchées par certains consommateurs. »*

5. L'hippophagie semblerait aller à l'encontre du bien-être des équidés.

Le terme hippophagie signifie « usage alimentaire de la viande de cheval » cela entraîne ainsi l'abattage d'équidés. C'est cette étape d'abattage qui interroge. En effet, elle interroge sur le bien-être des animaux : est-il respecté malgré le transport parfois long ? c'est ce que nous noterons sous la forme suivante : [hippophagie ~ pas de bien-être animal]. Ce programme semble clairement moins investi que combattu tant dans la sphère publique que dans la sphère privée.

Les extraits exposés ci-après illustrent le résultat et permettent de mettre en évidence en quels termes ce programme est combattu dans les deux sphères privée et publique.

Sphère publique

:« **La possibilité donnée à tout propriétaire de chevaux de sortir à vie son cheval de la chaîne alimentaire** est certes compréhensible mais se traduit hélas en France, comme au niveau européen, par **d'importantes atteintes au bien-être animal, par ignorance de leurs besoins**, par incapacité financière d'assumer le coût des soins et de l'euthanasie, avec comme conséquences des animaux négligés et abandonnés. » (JDC, 2018).

« **L'interdiction de l'exportation d'animaux vivants hors de l'UE et la limitation de leur transport au sein de l'Union européenne à 8 heures** » (Van Laer, 2022).

« Mais également pour le bien-être de l'animal : "**la SPA demande à commercialiser la viande de cheval pour gérer les bêtes qui, trop vieilles et devenues inutiles aux champs, n'étaient plus prises en charge. Le but était qu'elles meurent dans des conditions décentes**". » (Dubois, 2013).

Sphère privée

« Interlocuteur 2 :

Et je pense que **maintenant les pratiques d'abattage, elles évoluent aussi**. On essaie de faire en sorte d'essayer de **moins traumatiser le moins possible l'animal**. On le sait qu'il ait le **moins de souffrance possible**, de ne pas lui faire mal. Je pense que ce n'est pas si dramatique que ça d'abattre un cheval. Il le voit, la douleur et la peur et tout, je pense que là, au dernier moment, mais il a peur 10 secondes dans sa vie, c'est fini après. Alors que le cheval que tu dresses... [...] C'est un peu aussi renseigner comme on peut les pratiques de l'abattage. Quand on imagine l'abattoir, on s'imagine qu'on le torture, voilà. On s'imagine le pire, alors que bon, ce n'est pas (inaudible). **Mais maintenant, il y a des choses qui sont mises en place, comme le disait Laura, qui font que ça se passe au mieux pour l'animal.** »

Les extraits exposés ci-après illustrent le résultat et permettent de mettre en évidence en quels termes ce programme est investi dans les deux sphères privée et publique.

Sphère publique	Sphère privée
« L'hippophagie a également de lourdes conséquences sur le bien-être animal. Les conditions d'abattage des chevaux sont régulièrement dénoncées par les associations de protection animale, et de nombreux abus sont constatés lors des enquêtes. En octobre 2015, l'association L214 révèle de graves manquements à la réglementation sanitaire et au bien-être de l'animal à l'abattoir d'Alès, où l'abattage des chevaux se déroule dans la plus grande souffrance. [...] Elle l'interroge pour connaître les dispositions de lutte contre les conséquences sanitaires et le mal-être animal provoqués par l'hippophagie, et sur l'éventualité de l'abolition de cette pratique en France » (Sénat, 2019)	« <u>Interlocuteur 3</u> : Il y a un gros problème, c'est qu'on est beaucoup sur terre, donc on est obligé de produire de manière intensive. Et du coup, c'est un peu un problème parce que... <u>Interlocuteur 2</u> : Ça devient compliqué de respecter le bien-être animal. <u>Interlocuteur 3</u> : Oui, voilà. »

Dans les deux sphères le programme [hippophagie ~ pas de bien-être animal] est plus combattu qu'investi. Cela laisse penser que les futurs acteurs de la filière viande en générale ont connaissance des conditions d'abattage. Les étudiants discutent également du mode de production « intensif » et son lien avec le bien-être des animaux.

6. Le maintien de l'hippophagie permettrait le maintien de la filière

Enfin, le dernier programme pilote identifié au cœur de cette controverse est environnant au maintien de la filière. Il semblerait que l'hippophagie soit une filière à part entière du monde des équidés. Nous pouvons ainsi écrire que [maintien hippophagie $\sim$ maintien filière]. Ce dernier programme est, dans la sphère publique, et dans la sphère privée, naturalisé.

Les extraits exposés ci-après illustrent le résultat et permettent de mettre en évidence en quels termes ce programme est naturalisé dans les deux sphères privée et publique.

Sphère publique

« Mr M. : *Mon but, c'est pas pour la boucherie, c'est pour l'élevage, pour perpétuer la race, on garde tous les beaux tout ça et moi j'élève pour faire des poulinières, des futurs poulinières ou des étalons naturellement tout ce qui ne va pas, ils vont à la boucherie, alors si on peut pas les mettre à la boucherie quoi en faire. Donc on arrête l'élevage. [...]. Le speaker qui présentait les races lourdes à Paris, il disait, « Regardez les biens, bientôt vous n'en verrez plus. Vous ne mangez plus de cheval, c'est grâce au cheval, à la consommation de viande de cheval. » [...]*

O.B. : *De toutes façons sans la boucherie*

Sphère privée

Interlocuteur 4 :

*Vous voyez, ce que je veux dire ? Le fait, c'est qu'on veut les surprotéger et on veut en faire un animal de compagnie, sauf que ça va entraîner derrière plein de... Mettons, si on ne fait plus de concours, si on ne fait plus, je n'en sais rien, **plein de choses autour des chevaux, on ne va pas s'embêter, entre guillemets, à continuer à faire des chevaux de race et des chevaux... En fait, ça va entraîner la dégénérescence de l'espèce.***

Interlocuteur 3 :

*Hormis la dégénérescence de l'espèce aussi, mais du coup, **tu as quand même aussi tout ce qui est emploi de la filière équine, elle va partir.** Donc,*

Mr M : **Bah l'élevage s'arrête, ah bah si !**

O.B : *Donc ça veut dire que sans la boucherie, il n'y aurait plus de Percherons ?*

Mr M : *Ah non, il n'y en aurait pas beaucoup, bah ouais. On va peut-être en trouver dans les zoos *rires* à condition **qu'ils fassent reproduire**. Mais quand il y avait de l'élevage comme ça c'était formidable, ah qu'est-ce qu'on a amélioré la race, olala. » (Ohi Tv - Olivier Borderie, 2020).*

*« Ceux qui se prétendent les « amis » du cheval auraient tort de se réjouir d'une telle perspective : **la disparition des races de trait lourd, dont la boucherie est à peu près devenue le seul débouché, entraînerait une perte significative de biodiversité domestique** » (Digard, 2016).*

« Cela fait sept ans que je cherche quelqu'un, mais il n'y a plus de CAP spécialisé dit « hippophagie », pour devenir boucher chevalin » (Jonckea, 2018).

ça va être plein de postes de personnes à la recherche d'emploi.

[...]

Interlocuteur 2 :

*Mais peut-être que de passer le cheval en animal de compagnie, ça fait comme le chien. (Inaudible) **tous les chevaux de viande et les grands chevaux, ça va disparaître**. Enfin, par exemple, (inaudible) et il ne restera que les petits poneys, par exemple.*

Dans les deux sphères le constat est le même : les anciens bouchers chevalins ainsi que les étudiants insistent sur le fait que la filière viande chevaline maintienne des emplois, et permet l'évolution génétique des races lourdes. De plus, la polémique

autour de l'élevage considéré comme maltraitant ne donne pas envie aux potentiels éleveurs de tenter l'aventure par peur que tout s'écroule très rapidement.

VII. Discussion

Il est certain qu'au cours de ce travail, des obstacles et des doutes ont été rencontrés et des choix ont été faits. C'est ainsi que dans cette partie, plusieurs points seront abordés. Tout d'abord, nous discuterons des résultats obtenus, puis nous aborderons la méthodologie employée dans la conception de ce travail de recherche. Enfin, nous traiterons de l'approche retenue pour analyser les résultats.

1. Les résultats

Dans cette première sous-partie, il a été choisi de présenter trois grands points de discussion des résultats : l'absence de discours de la sphère privée pour le programme 4 (la consommation de viande chevaline représenterait un danger pour la santé humaine), deux épiphénomènes : la question de la mort des animaux et les modes de production et enfin, le groupe d'étudiants constituant mon focus group et l'impact de ce dernier sur les résultats.

a. L'étude du programme 4

Le quatrième programme que nous avons analysé est : [consommation de viande chevaline ~ danger santé humaine]. Lors de l'analyse de ce programme nous pouvions voir que les étudiants n'ont pas produit de discours pour activer ce programme. Nous pouvons ainsi émettre plusieurs hypothèses qui expliqueraient ce phénomène.

Tout d'abord, le fil de la discussion n'a peut-être pas conduit les étudiants sur ce sujet et pour eux ce n'était pas un thème directement lié à la consommation de viande chevaline, ainsi ils l'ont mis de côté.

Ensuite, il est possible que les étudiants n'aient pas les connaissances nécessaires pour réussir à traiter ce programme sans faire de confusions. Le référentiel du diplôme de BTSA Productions Animales ne stipule pas que les étudiants devraient connaître les qualités organoleptiques de toutes les viandes.

b. Les épiphénomènes naissants

Les deux épiphénomènes naissants autour de la controverse de la viande de cheval sont la question de la mort et la question des modes de production, autrement dit des types d'agricultures.

En effet, nous pourrions nous demander si le rapport à la mort est le même dans les deux sphères étudiées.

Tout d'abord, dans les diplômes préparés en lycée agricole nous avons deux approches de la fin de vie des animaux différents. Tous les diplômes ont la même finalité de production (abattage des animaux), néanmoins en filières BTSA Productions Animales et Baccalauréat professionnel Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole, cette finalité est très claire. En revanche, en filière baccalauréat professionnel Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique la finalité est beaucoup moins claire et est sous-entendue.

Ensuite, lorsque nous nous intéressons au corpus public, nous constatons que le rapport à la mort est aussi différent par rapport aux différentes espèces évoquées. Il semble important de mettre en avant que seuls les équidés, animaux de rente, peuvent obtenir un certificat d'interdiction d'abattage. Ceci est impossible chez les bovins ou les ovins à moins que l'éleveur décide de conserver l'animal jusqu'à sa mort naturelle sur l'élevage. En lien avec cette idée, soulignons qu'une étudiante a évoqué que si ses parents avaient le malheur d'abattre une vache auquel elle tient, elle leur en voudrait. La conception de la relation homme-animal de rente et de la fin de vie de n'importe quel animal est liée pour elle à un individu et non à un cheval.

Le second épiphénomène naissant est la question des modes de production. Cet épiphénomène apparaît uniquement dans la sphère privée. Il est possible que ce thème soit abordé lors de l'entretien car ce sont des mots de vocabulaire qui sont régulièrement utilisés en cours. De plus, il est important que les étudiants sachent définir ces termes d'élevage intensif, d'élevage extensif, etc. Nous pouvons ainsi constater que les étudiants ont une autre vision du conflit, un peu plus technique que les acteurs de la sphère publique.

c. Le focus group et son impact sur les résultats

Le fait que l'enseignement agricole ne s'exprime pas de manière franche sur ce sujet comme s'il n'y avait pas de conflit, n'a pas aidé le traitement cette controverse dans le métier d'enseignant. Alors, pour pallier ce problème j'ai réalisé un focus group avec 6 étudiants de deuxième année de BTSA PA. Le premier obstacle de ce focus group est le faible effectif de volontaire. La période de récolte des données correspondait à une période de travail intensive pour l'ensemble des étudiants donc une majorité de la classe préférait étudier. Parmi les six étudiants volontaires, seulement 4 d'entre eux se sont vraiment exprimés ; ceci entraîne ainsi un biais dans les résultats.

2. La méthodologie retenue

Dans cette seconde sous-partie, nous avons fait le choix de discuter de la méthodologie de construction de ce travail de recherche. Nous axerons principalement cette discussion sur la méthodologie de composition du corpus public.

Premièrement, il est complexe de trouver des ouvrages traitant directement de la consommation de viande de cheval c'est pour cela que la majorité des ressources se trouvent sur le web. Lors de la sélection des ressources sur le web, il est indispensable de vérifier la fiabilité de la source et des contenus ainsi que de la véracité des propos rapportés par certains sites web. Néanmoins, l'avantage des sources en ligne est qu'elles sont toujours accessibles.

Secondement, l'amorce du travail de recherche autour de la controverse a été compliqué. En effet, lors des premières recherches nous accueillons un nombre conséquent d'informations et de termes techniques, souvent inconnus, qu'il faut rapidement trier et sélectionner pour initier le travail d'analyse qui est fait dans un laps de temps relativement court.

Troisièmement, pour compléter le corpus public, il aurait pu être souhaitable de consulter des individus se sentant éloignés de cette controverse, des individus qui n'estiment pas avoir de relation proche avec des équidés, afin d'analyser leur discours. Ces entretiens auprès de la société auraient pu balancer les propos des défenseurs et des réfractaires de l'hippophagie. Cet entretien n'a pu se faire car le travail de recherche se déroule dans un temps limité.

Enfin, pour compléter le focus group, il aurait été intéressant d'interroger d'autres élèves de lycée agricole mais d'un niveau de diplôme différent. Une discussion conduite de manière identique avec un public baccalauréat professionnel conduite et gestion d'une entreprise hippique n'aurait sans doute pas investi, combattu ou naturaliser les mêmes programmes.

3. L'approche retenue pour analyser les résultats

Enfin, le dernier élément discuté dans ce mémoire de recherche est l'approche retenue pour analyser les résultats.

Il y a la possibilité d'opter pour une approche quantitative lors de l'analyse des résultats, c'est-à-dire compter le nombre d'acteurs qui investissent un programme, qui le combattent et qui le naturalisent. La seconde possibilité est une approche qualitative. Lors de cette approche, employée dans ce travail, il s'agit de multiplier les acteurs de la controverse et d'en étudier la diversité des discours. En revanche, cela ne me permet pas de compter à quel point l'hippophagie est soutenue et défendue et à quel point l'hippophagie est refoulée. Néanmoins, cette approche a permis de révéler multiscalaire de cette controverse. En effet, c'est un conflit à multiples dimensions : culturel, religieux, économique, anthropomorphe, technique, etc.

Il a donc fallu faire des choix et sélectionner les bases conflictuelles majeures de la controverse. Il faut ainsi accepter de ne pas tout explorer sur un conflit qui dure dans le temps. En effet, la seconde difficulté de l'étude de cette controverse est le pas de temps assez large : ce questionnement autour de la viande chevaline dure depuis des dizaines d'années et prend de l'ampleur tant les lois évoluent autour de la cause animale. J'ai donc choisi un pas de temps d'une petite dizaine d'année tout en restant en France. Une seconde limite de temps apparaît : le temps de recherche est circonscrit dans le temps d'un mémoire de recherche.

VIII. Perspectives de valorisation personnelle et professionnelle.

À l'issue de ce travail de recherche, plusieurs perspectives de valorisation personnelle et professionnelle ont émergé. Dans cette partie, nous aborderons en premier lieu les perspectives de valorisation personnelle, et nous la clôturerons par les perspectives de valorisation professionnelle.

1. Valorisation personnelle

Bien que mon point de vue sur le conflit semble être franc, il me semble important que les conflits autour de cette controverse s'éclaircissent. En effet, le conflit semble flou et attaché à la décision du projet de loi « le cheval est un animal de compagnie » alors que, selon moi il est indispensable de traiter de la question du bien-être animal en amont de l'acceptation de cette loi. J'ai pu construire ce point de vue grâce au travail de recherche conduit au cours de deux années de master MEEF qui m'a permis d'acquérir une méthodologie de travail. De plus, il apporte une satisfaction personnelle de devenir une experte de la controverse de consommation de viande chevaline, sujet qui me tient à cœur.

De plus, aujourd'hui, la lecture d'un document m'apparaît plus intéressante dans le sens où des liens sont faits entre les différents protagonistes. Selon moi, il est essentiel de savoir lire et surtout interpréter un document correctement qu'il soit à vocation professionnelle ou de culture personnelle dans un contexte changeant.

2. Valorisation professionnelle

Après m'avoir apporté des éléments sur le plan personnel, il est important de projeter ce travail sur le plan professionnel. En tant qu'enseignante de zootechnie, cette controverse, en arrière-plan face à d'autres conflits liés au monde agricole, est directement liée aux cursus agricoles.

a. Méthodologie de travail acquise

Ce travail de recherche et la rigueur dont nous avons dû faire preuve dans les recherches et la composition des corpus me permettront de mieux travailler en pluridisciplinarité avec d'autres collègues enseignants. En effet, savoir comprendre des discours, les interpréter dans un contexte précis et préalablement posé est un

avantage dans les travaux en pluridisciplinarité. La méthode acquise permet un travail plus efficace dans la recherche des documents, dans la lecture des documents et leur compréhension. Aussi, le séminaire de recherche dans lequel est inscrit l'étude de controverses a proposé des temps d'échanges, des temps de croisement des résultats. Ces temps d'échange ont ainsi révélé de multiples sujets controversés autour du bien-être animal et nous avons ainsi compris que lorsqu'un thème n'est pas problématisé et contextualisé, il peut être traité à travers un grand nombre de controverses.

Au-delà de la controverse de la viande chevaline, le temps passé à l'analyse des discours ne peut être que réinvesti à l'analyse d'autres controverses. Ce travail de recherche permet désormais d'appréhender des controverses et de rester au cœur du discours. Ainsi, être experte de l'analyse des controverses dans une équipe pédagogique, permet d'être une personne ressource pour accompagner les équipes dans des travaux menés avec leur classe. Cela permet aussi de les accompagner dans la rénovation des diplômes de l'enseignement agricole et dans la prise en main personnel des nouveaux référentiels. En effet, dans les nouveaux référentiels beaucoup d'apprentissages se font autour des controverses liées à la transition agroécologique et l'élevage soulève beaucoup les controverses. Ainsi, il sera plus aisé de reconnecter la filière agricole avec les attentes sociales.

Un tel travail de recherche et d'analyse sur les discours de différents acteurs des controverses peut être réinvesti en classe, mais comment ?

b. Actions à mettre en place avec les apprenants

Dans cette sous partie, nous traiterons de trois cas différents d'actions à mettre en place avec les apprenants : l'étude des QSV, la préparation aux épreuves terminales et la cohabitation de deux filières agricoles.

i. L'étude des QSV, questions socialement vives

De nos jours l'agriculture et certaines de ses pratiques sont sujets à critiques en lien avec la vision du monde et notamment avec la cause animale. Ces critiques sont sources de conflits et débats sur un territoire et à plus ou moins grande échelle. Les

apprenants de l'enseignement agricole, voués à devenir éleveurs, ouvriers agricoles ou autres acteurs de l'agriculture sont et seront confrontés à ces conflits et concernés.

Depuis quelques années, les référentiels sont en cours de rénovation dans l'enseignement agricole en intégrant petit à petit l'étude des questions socialement vives ou QSV.

Il semble important de définir rapidement les différents niveaux de vivacité d'une question socialement vive. D'après Legardez et Simonneaux (2016), il existe trois degrés de vivacité des QSV dans les savoirs : dans les savoirs de références, dans les savoirs sociaux et dans les savoirs pour l'enseignement et la formation (Legardez, 2016).

En tant qu'enseignante de lycée agricole, notre mission est aussi de préparer les apprenants à affronter ces conflits et à savoir y coconstruire des réponses. Ainsi, étudier les QSV avec les élèves et les étudiants développent aussi leur pensée critique et leur réflexivité afin de former des citoyens aptes à réagir de manière réfléchie sur des sujets vifs qui les concernent, et l'étude sémantique d'une controverse en amont d'un cours permet de saisir la complexité d'une QSV au plus près des acteurs via les discours (= représentation du monde) et de se préparer aux réactions des élèves voire des préjugés. Nous retrouvons l'étude des QSV dans de nombreux référentiels de diplômes. Par exemple, dans le référentiel du BTSA Productions Animales, plusieurs modules mettent à l'œuvre l'étude des controverses : M21 « Analyser les transformations sociales et économiques et leurs enjeux pour se situer dans les débats de société », le M51 « Productions animales et société ». Mais, les apprenants sont aussi sensibilisés lors d'un cursus de baccalauréat professionnel dans les modules tels que MG1 « Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel », MG2 « L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation », MG3 « Développement d'une identité culturelle ».

ii. La préparation aux épreuves terminales

Avec la rénovation des référentiels des diplômes de l'enseignement agricole, les épreuves terminales diplômantes changent également. Depuis quelques années, les épreuves terminales écrites du BTSA Productions Animales sont construites à partir

de l'exploitation de documents techniques, professionnels, scientifiques ou culturels. Non seulement quelques épreuves terminales écrites sont basées sur l'exploitation de documents textuels mais, des épreuves orales peuvent être préparées à partir d'un travail initié sur les discours.

Ainsi, initier un tel travail de recherche de documents, de vérification des sources, et d'analyse de discours en classe peut permettre aux étudiants d'avoir les moyens d'appréhender un peu mieux les documents auxquels ils feront face en épreuves terminales ou lors de la préparation de l'épreuve orale terminale en baccalauréat technologique STAV. Voici ci-dessous un tableau récapitulatif :

Diplômes	Modalités d'épreuves	Travail à initier
BTSA PA	Écrites	Lecture de documents techniques et professionnels Repérer les éléments implicites des discours
Baccalauréat STAV	Orale (épreuve orale terminale)	Rechercher des sources techniques fiables Repérer les éléments clés d'un document et en retirer les discours

iii. La cohabitation de différentes filières agricoles

En 2021, l'équitation est le 3^{ème} sport le plus pratiqué en France (Drapeau, 2022). Dans les classes de lycée agricole, la pratique de l'équitation est aussi très fréquente. Cela peut s'expliquer par l'option hippologie – équitation proposée par un certain nombre d'établissements de l'enseignement agricole. Cette option est possible dans l'ensemble des filières, elle n'est pas uniquement proposée à la filière baccalauréat professionnel CGEH. De ce fait, au sein d'un même lycée ou bien d'une même classe les apprenants « équitation » et ceux qui ne sont pas dans le monde du cheval, cohabitent. Avec mon expérience en tant qu'élève de lycée agricole à section hippique, et mon peu d'expérience dans le monde de l'enseignement, une fracture est souvent remarquable entre les deux parties ; des débats éclatent souvent et les confusions aussi. Il est donc important en tant qu'enseignante d'avoir une prise de recul sur ce

sujet afin de pouvoir aider au mieux les jeunes dans leur réflexion à ce sujet-là et de les aider à trouver des pistes. Cette analyse de controverse me permettrait aussi de mettre plus en avant et d'argumenter au mieux la place du cheval dans la filière viande et pas seulement dans la filière loisir et sport.

IX. Conclusion

À partir du scandale des lasagnes pur bœuf préparées à base de viande de cheval en 2013, une série d'interrogations et de conflits s'est construite autour de la consommation de viande de cheval. L'objet de notre étude était d'identifier et d'analyser les discours au sujet de la consommation de viande chevaline selon leur capacité à être acceptable ou non dans la société et dans l'enseignement agricole.

Cette étude de la controverse a mis en évidence plusieurs grandes lignes du conflit. La volonté de changer le statut juridique du cheval, en l'assimilant à un animal de compagnie, est au cœur du débat. Pour les associations de protections et les équitants, cela permettrait de mettre fin à l'hippophagie. Face à eux, les scientifiques, les comportementalistes, les professionnels de la filière viande et les étudiants semblent plutôt avancer le fait que le changement de statut juridique du cheval entraînerait un état de mal-être de l'animal. La question du bien-être animal et plus particulièrement des chevaux est par la suite très discutée. Selon des acteurs de la sphère publique les conditions de transport et d'abattage des chevaux seraient inacceptables bien que les acteurs et futurs acteurs de la filière exposent que de grandes améliorations sont faites et qu'il existe des contrôles récurrents. Non seulement des contrôles « bien-être » sont réalisés, des contrôles sanitaires le sont aussi pour assurer la bonne qualité des viandes. Pourtant, depuis le scandale, la filière viande est en déclin en raison de doutes sur la qualité sanitaire des produits carnés, le manque d'accès aux produits et le manque de formation et d'informations. L'hippophagie permet de maintenir en vie une filière, créatrice de nombreux emplois.

Même si cette controverse est multiscalaire et que ses enjeux sont multiples, il semblerait que la consommation de viande équine soit plus acceptée par les professionnels de la filière viande, les scientifiques et comportementalistes ainsi que par les élèves de la filière BTS Productions Animales, sans la filière équine. Pour les associations de protections des animaux et les sociologues qui enquêtent les citoyens, la consommation de viande chevaline se qualifierait de douloureuse.

Pour finir, ce mémoire a été finalisée en avril 2023, au lendemain de la soumission d'une initiative citoyenne à la Commission Européenne. Cette initiative, intitulée « Mettre fin à l'ère de l'abattage » vise encore à modifier le statut juridique du cheval et de tous les autres équidés. Qu'en sera-t-il dans quelques mois ?

X. Bibliographie

Camus, Z., & Lescano, A. M. (2021). *Sémantique Argumentative et conflictualité politique : Le concept de « programme »*. 14.

Chavot, P. (2016). *Controverse publique (sociologie des sciences)*. Publicationnaire. <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/controverse-publique-sociologie-des-sciences/>

Collin, P. M., Livian, Y.-F., & Thivart, E. (2016). VIII. Michel Callon et Bruno Latour. *La théorie de l'Acteur-Réseau*. EMS Editions. <https://www.cairn.info/les-grands-auteurs-en-management-de-l-innovation--9782847698121-page-157.htm>

Doury, M. (2012). Chateauraynaud, Francis. 2011. Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique (Paris : Editions Petra, coll. « Pragmatismes »). *Argumentation et Analyse du Discours*, 8, Article 8. <https://journals.openedition.org/aad/1245>

Elysée Express. (2013, mai 7). *Viande de cheval : Pourquoi Benoît Hamon tape aussi fort sur la Commission européenne*. L'Express.fr. https://www.lexpress.fr/actualite/quand-benoit-hamon-attaque-violemment-la-commission-pour-rien_1246966.html

Lamy, A., Vial, C., & Heydemann, P. (2020). *Les consommateurs de viande chevaline en France en 2020*. 7.

Lemieux, C. (2007). A quoi sert l'analyse des controverses ? *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25(1), 191-212.

Legardez, A. (2016). Questions Socialement Vives, et Education au Développement Durable. L'exemple de la question du changement climatique. *Revue francophone du développement durable*. <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01794781>

Lescano, A. (2015). Sémantique de la controverse : Analyse d'un fragment du discours de Simone Veil à l'Assemblée nationale en 1974. *Argumentation et Analyse du Discours*, 15, Article 15. <https://doi.org/10.4000/aad.2048>

Maillard, N. (2010). Manger ou ne pas manger le cheval (sacrifié) ? Telle est la question pour le chrétien. Mode d'abattage et consommation de viande chevaline dans l'occident chrétien. *Revue semestrielle de droit animalier*, 2010(2), 291.

Van Laer, A. (2022, mars 18). *Élection présidentielle : Que proposent les candidats au sujet de la protection animale ?* Konbini News - Société et Politique : Make News Great Again. <https://news.konbini.com/presidentielle-2022/election-presidentielle-que-proposent-les-candidats-au-sujet-de-la-protection-animale/>

Vial, C. (2022). *Le marché de la viande chevaline : Perspectives de développement de la consommation en foyer et hors-foyer*. <https://hal.inrae.fr/hal-03539230>

Vial, C., Lamy, A., Costa, S., & Sebbane, M. (2021). *Proposer du cheval au restaurant pour développer la demande*. 4 p. <https://hal.inrae.fr/hal-03238317>

XI. Sitographie

Arnaud, C. (s. d.). *Abattage et Équarrissage—Ifce*. L'institut français du cheval et de l'équitation. Consulté 24 mars 2022, à l'adresse <https://www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/reglementation/equarrissage-et-abattage/>

Controverses mode d'emploi. (s. d.). Consulté 25 mai 2022, à l'adresse <https://controverses.org/mode-demploi/mener.html>

Elysée Express. (2013, mai 7). *Viande de cheval : Pourquoi Benoît Hamon tape aussi fort sur la Commission européenne*. Consulté le 24 mars 2022, à l'adresse https://www.lexpress.fr/actualite/quand-benoit-hamon-attaque-violemment-la-commission-pour-rien_1246966.html

Equine, R. Refe.-R. E. de la F. (s. d.). *Structuration de la filière équine*. Consulté 24 mars 2022, à l'adresse <https://equipedia.ifce.fr/economie-et-filiere/organisation/organismes-et-filiere-francaise/structuration-de-la-filiere-equine>

Grisson, I. E.-C. (s. d.). *INTERBEV Equins*. Consulté 24 mars 2022, à l'adresse <https://equipedia.ifce.fr/economie-et-filiere/organisation/organismes-et-filiere-francaise/interbev-equins>

Le Figaro. (2013). *Cheval—Intérêts et conseils nutritionnels*. Le Figaro. Consulté le 6 avril 2022, à l'adresse <https://sante.lefigaro.fr/fiches/cheval/interets-et-conseils-nutritionnels>

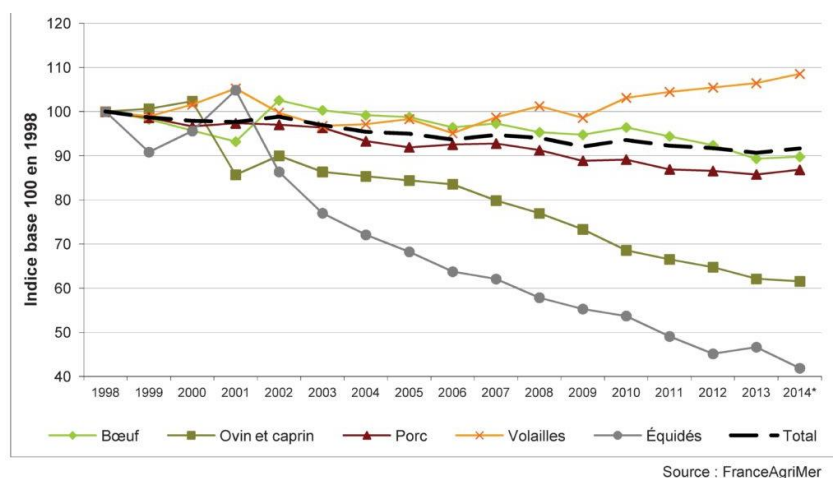
Olivier. (s. d.). *Nutrition et santé : Les atouts de la viande chevaline*. Ma boucherie chevaline. Consulté 24 avril 2022, à l'adresse <https://ma-boucherie-chevaline.com/boucherie-en-ligne/10-nutrition-et-sante-dietetique-viande-chevaline>

XII. Liste des tableaux et figures

TABEAU 1 : EXEMPLE D'ANALYSE D'UN EXTRAIT DE CORPUS PUBLIC	31
TABEAU 2 : EXEMPLE DE CLASSEMENT DES PROGRAMMES PERIPHERIQUES AU PROGRAMME PILOTE	32
TABEAU : EXEMPLE DE MISE EN REGARD DES DEUX CORPUS	34
TABEAU 4 : LISTE DES PROGRAMMES PILOTES	35
FIGURE 1 : LES SCHEMAS DE SENS.....	6
FIGURE 2 : LES DIFFERENTS MODES D'ACTION	7
FIGURE 3 : PART DES FRANÇAIS QUI FONT CONFIANCE AUX AGRICULTEURS, EN POURCENTAGES. SOURCE : IFOP, LE BAROMETRE DES AGRICULTEURS, VAGUE 18	9
FIGURE 4 : ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE LA VIANDE DE CHEVAL EN TONNES.....	11
FIGURE 5 : ATTITUDE DES EUROPEENS A L'EGARD DU BIEN-ETRE DES ANIMAUX EN 2016, EN POURCENTAGE. SOURCE : EUROBAROMETRE SPECIAL 442, COMMISSION EUROPEENNE.	17
FIGURE 6 : ÉLÉMENTS CLES DE LA REGLEMENTATION NATIONALE ET DE SES EVOLUTIONS PRENANT EN COMPTE L'ÉVOLUTION DU STATUT DE L'ANIMAL ET DE SES CONDITIONS DE VIE. D'APRES CHARDON & BRUGERE (2016)	18

XIII. Annexes

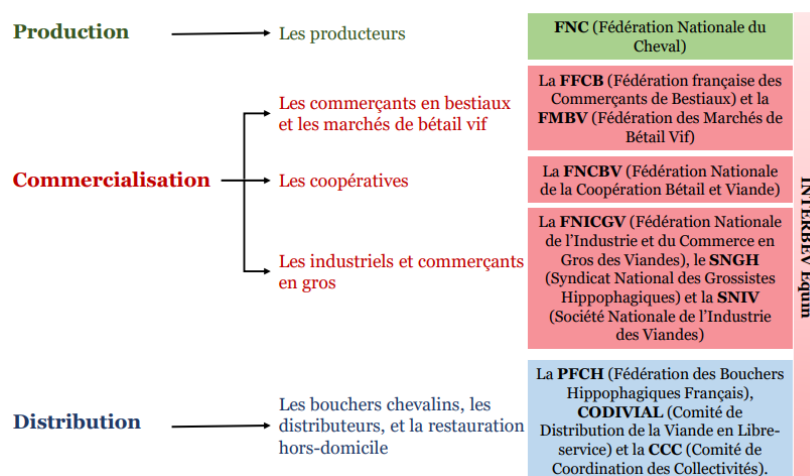
Annexe 1 : Évolution indicielle de la consommation individuelle de viande en France



Annexe 2 : Organisation de la sous-filière Viande (source : IFCE)



Les organismes de la sous-filière Viande



Annexe 3 : Conjecture de la filière équine d'ici 2030 (Jez, 2013)

	TOUS À CHEVAL	LE CHEVAL DES ÉLITES	LE CHEVAL CITOYEN	LE CHEVAL COMPAGNON
USAGERS	- Clientèle de classes moyennes, tous les âges, femmes et hommes.	- Clientèle aisée, équilibre hommes/femmes.	- Bénéficiaires variés, tout niveau social, hommes et femmes.	- Public varié à dominante féminine sans distinction sociale.
CHEVAUX	Cheval support de loisir - Effectifs ↗↗↗ - Forte segmentation loisirs / sports / courses. - Fortes importations puis approvisionnement national.	Cheval signe de distinction - Effectifs ↘↘↘ - Spécialisation chevaux haut de gamme sport et courses. - Exportations dynamiques de chevaux haut de gamme.	Cheval lien social - Effectifs ↗ - Chevaux orientés, éduqués et adaptés pour des usages spécifiques et variés. - Approvisionnement local.	La relation affective avant tout - Effectifs ↘ - Chevaux « coup de cœur » selon l'esthétique, le tempérament ou la régularité sportive. - Approvisionnement local et importations.
EMPLOIS	- Salariés et travailleurs indépendants ↗↗↗ - Accueil, pédagogie, animation, gestion et management au cœur des métiers.	- Salariés ↘↘ et Moniteurs indépendants ↗ - Qualifications dans le domaine du luxe.	- Salariés ↗ et bénévoles ↗↗ - Compétences multiples à assembler (psycho-sociales et connaissance du cheval, service public et attelage ou équitation...).	- Emplois en enseignement de l'équitation ↘ - Emplois en entraînement de chevaux de course ↘↘ - Conseil en élevage / éthologie / soins aux animaux ↗ - Services vétérinaires ↗
GEOLOCALISATION	- Zones touristiques ; lieux de villégiature des urbains. - Régions dynamiques. - Régions d'élevage cavalières. - Développement limité par la pression foncière et les temps de transport à proximité des grandes métropoles.	- Zones touristiques fréquentées par les élites. - Zones spécialisées dans l'élevage de chevaux de haut niveau. - Migration de l'élevage et de l'entraînement vers les zones à moindre pression foncière.	- Développement plus ou moins fort des activités en fonction des projets, spécificités et cultures locales des territoires.	- Toutes zones rurales ou périurbaines si espaces herbagers. - Sanctuaires pour chevaux menacés de disparition ou retraités en fin de vie.

Annexe 4 : Corpus public

- Digard, J.-P. (2016). *Le cheval n'est pas un animal de compagnie*. <https://www.pronatura-france.fr/reflexions/485-le-cheval-n-est-pas-un-animal-de-compagnie>
- DUBIEILH, M. (2018, août 7). La filière chevaline réagit aux propos de Brigitte Bardot. *Cheval Magazine*. <https://www.chevalmag.com/divers/la-filiere-chevaline-reagit-aux-propos-de-brigitte-bardot/>
- Dubois, J. (2013, février 19). *Qui a tué la consommation de viande de cheval?* La Tribune. <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/agroalimentaire-biens-de-consommation-luxe/20130218trib000749483/qui-a-tue-la-consommation-de-viande-de-cheval.html>
- JDC. (2018). *Le mot de la fin : Hippophagie—Jour de Galop*. <https://www.jourdegaloop.com/2018/07/le-mot-de-la-fin-hippophagie>
- Jonckeaue, T. (2018, septembre 28). *Dax : La dernière boucherie chevaline des Landes baisse le rideau*. <https://www.sudouest.fr/gastronomie/dax-la-derniere-boucherie-chevaline-des-landes-baisse-le-rideau-2948761.php>
- Lamy, A., Vial, C., & Heydemann, P. (2020). *Les consommateurs de viande chevaline en France en 2020*. 7.
- Leteux, S. (2014). *Brigitte Bardot veut abolir l'hippophagie : Pourquoi manger du cheval (re-)devient tabou - le Plus*. <https://leplus.nouvelobs.com/contribution/1239789-brigitte-bardot-veut-abolir-l-hippophagie-pourquoi-manger-du-cheval-re-devient-tabou.html>
- Ohi Tv - Olivier Borderie (Réalisateur). (2020, avril 16). *Rencontre avec un homme déçu—Meeting a disappointed man*. <https://www.youtube.com/watch?v=s4TMYCp7Lg>

Politique & Aniamux. (2016). *Abolition de la consommation de viande de cheval*.
<https://www.politique-animaux.fr/animaux-de-compagnie/abolition-de-consommation-de-viande-de-cheval>

Sénat. (2019). *Abolition de l'hippophagie*—Sénat.
<https://www.senat.fr/questions/base/2019/qSEQ190309516.html>

Van Laer, A. (2022, mars 18). *Élection présidentielle : Que proposent les candidats au sujet de la protection animale ?* Konbini News - Société et Politique : Make News Great Again.
<https://news.konbini.com/presidentielle-2022/election-presidentielle-que-proposent-les-candidats-au-sujet-de-la-protection-animale/>

VIAL-PION, A. L. (2020). *Histoire de la consommation de viande chevaline*.
<https://equipedia.ifce.fr/economie-et-filiere/culture-et-patrimoine/histoire-de-la-consommation-de-viande-chevaline>

Vignier, M. (2020, mars 11). Le cheval doit-il être classé animal de compagnie ?
Coordination Rurale (CR). <https://www.coordinationrurale.fr/les-sections-actualites/cheval/le-cheval-est-il-animal-de-compagnie/>

Weisslinger, M. (2022). *Podcast- Comment les vétérinaires équins prennent-ils en compte le bien-être des équidés dans leur pratique ? (Partie 1/2) – Chaire bien-être animal*.
<https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/podcast-comment-les-veterinaires-equins-prennent-ils-en-compte-le-bien-etre-des-equides-dans-leur-pratique-partie-1-2/>

Xandry, V. (2019, janvier 21). *Fraude à la viande de cheval : Quel impact sur la conso ?* Challenges.
https://www.challenges.fr/economie/consommation/fraude-a-la-viande-de-cheval-quel-impact-sur-la-conso_637889

Annexe 5 : Extrait du focus group retranscrit (1 page / 19 pages)

[...]

Interlocuteur 3 : Oui. Non, mais oui. J'ai vu ça.

Interlocuteur 4 : J'avais vu. C'était une vidéo. C'était au (inaudible), je ne sais plus. C'était un cavalier de, je ne sais plus quel pays. Il avait des éperons. Le cheval avait les flancs en sang. Il y a toutes les petites filles qui adorent les chevaux qui bavent comme ça, je regarde, et qui bavent limite devant la télé, en se disant : je vais passer un jour, tu vois.

Interlocuteur 3 : Le problème, c'est qu'il y a aussi quand même...

Interlocuteur 4 : Après, il a été sanctionné quand même.

Interlocuteur 3 : En fait, on est automatiquement sanctionné, mais comment dire, il faut aussi comprendre les choses parce que des fois, c'est juste un aspect visuel dans le sens que : ah le cheval, il a une grosse morve dans la bouche et donc, du coup, c'est une catastrophe mondiale. Mais il vaut mieux peut-être qu'il ait une grosse morve dans la bouche et qu'il soit bien travaillé par un cavalier correctement, plutôt qu'il n'ait rien du tout dans la..., un truc sur le nez, là, comme c'est à la mode en ce moment et qu'il soit encore plus fracassé parce qu'appuyer sur l'os du (inaudible) c'est encore plus...

Interlocuteur 4 : Oui. Mais ce que je veux dire, c'est qu'à un moment donné, quand tu montes un cheval, tu utilises la douleur pour le faire tourner.

Interlocuteur 3 : Oui.

Interlocuteur 4 : Le principe, c'est de lui faire mal pour qu'il tourne, qu'il avance. Voilà.

Interlocuteur 3 : Eh bien, oui. Mais moi, je ne suis pas... Bon.

Interlocuteur 1 : Oui, des réactions là-dessus ?

Interlocuteur 6 : Non, je suis d'accord avec (inaudible).

Interlocuteur 4 : Eh bien, je vais parler.

Interlocuteur 2 : Après, ça dépend parce qu'il y a de nouveaux types d'équitations. Donc, je ne vais pas (inaudible). Oui, la pratique, entre guillemets, qui n'utilise pas tout ce qui est (inaudible) et tout ça.

Interlocuteur 3 : De toute façon, je pars du principe que du moment qu'on s'amuse à utiliser un cheval, c'est qu'on va bien à l'encontre du bien-être. Même si on reste derrière en train de travailler en champ et faire du labour. C'est contre.

Interlocuteur 2 : C'est comme quand tu dresses un chien ou autre chose.

Interlocuteur 6 : Oui, mais c'est différent. Le chien, ça ne veut qu'une friandise.

[...]

Annexe 6 : Textes présentés aux étudiants du focus group

« [...] Or, la méconnaissance fréquente des besoins des équidés par les détenteurs particuliers conduisent trop souvent à des maltraitements involontaires : ignorance des signes d'alerte et des gestes en cas d'urgence, couvertures inutiles et trop chaudes pour la saison, lieux de vie exigus, manque de contacts sociaux, nourriture pauvre, clôtures dangereuses ou inefficaces... [...] »

Coordination rurale, Le cheval doit-il être classé animal de compagnie ? 11.03.2020

« Il y a quelques jours, Brigitte Bardot a été reçue à l'Élysée par Emmanuel Macron. Cette dernière a déclaré à l'AFP : « Moi qui n'étais pas une fervente de Macron, j'ai été très étonnée et très surprise de voir l'attention, le sérieux et la bonne disposition qu'il a eus envers nous. » Au cours de cet entretien, le broyage vivant des poussins mâles, l'abattage rituel des animaux sans étourdissement préalable et la consommation de viande de cheval ont été évoqués. À ce sujet, Brigitte Bardot a précisé : « Il s'est dit "favorable" à la fin de l'hippophagie [...] J'ai vu beaucoup de présidents. Le dernier, c'était Sarkozy. Il m'a promis monts et merveilles et n'a rien fait. » Les réactions ne se sont pas fait attendre et ce lundi, la F.N.S.E.A. et la F.N.C. sont montées au créneau en annonçant : « La possibilité donnée à tout propriétaire de chevaux de sortir à vie son cheval de la chaîne alimentaire est certes compréhensible mais se traduit hélas en France, comme au niveau européen, par d'importantes atteintes au bien-être animal, par ignorance de leurs besoins, par incapacité financière d'assumer le coût des soins et de l'euthanasie, avec comme conséquences des animaux négligés et abandonnés. » »

Jour de galop, Le mot de la fin : hippophagie, 2018

Seraient également menacés les secteurs les plus prestigieux et/ou les plus populaires de la filière. En effet, l'article 7 de la dite Convention stipule qu'« Aucun animal de compagnie ne doit être dressé d'une façon qui porte préjudice à sa santé et à son bien-être, notamment en le forçant à dépasser ses capacités ou sa force naturelles ou en utilisant des moyens artificiels ». En plus d'être peu conformes à l'esprit positif du Droit français, quel magistrat sera en mesure de juger de notions aussi floues que le « bien-être » de l'animal ou le caractère « naturel » de ses capacités ou « artificiel » des moyens de son dressage ? , ces dispositions finiraient inévitablement, sous la pression de certains « amis » du cheval, par s'appliquer aux embouchures, aux enrênements, aux éperons, à la cravache, et par empêcher toute compétition équestre ou hippique... Le risque, c'est en définitive qu'il ne subsiste plus, d'ici quelques décennies, que de pitoyables mini-poneys canisés, tenus, non pas en licol et longe, mais en collier et laisse (vu au bois de Vincennes), et puérilisés, affublés de couches pour équidés (vu également), anticipations de l'idéal bardotien du dada-à-sa-mémère.

Jean-Pierre Digard, Le cheval n'est pas un animal de compagnie, 2016

Annexe 7 : Récapitulatif de la méthodologie d'analyse du corpus public.

Programmes pilotes :

Relation homme-cheval

Culturel

BEA

Économique

Sanitaire

[Relation homme-cheval anthropocentrée ~ animal de compagnie]	
<i>Investi</i>	<i>Combattu</i>
[Aimer son cheval ~ pas de conso] (C = chercheur) [Cheval = loisir ~ illégitimité de le consommer] (C) [Mécanisation des travaux agricoles ~ changement vision du cheval] (C) [Relation particulière avec les chevaux ~ pas animal de boucherie] (L214)	[Loi « animal de compagnie » incompatible avec pratiques d'exploitation du cheval ~ pas animal de compagnie] [Choix fin de vie équidé ~ pas animal de compagnie]

[Changement statut juridique du cheval ~ fin hippophagie]	
<i>Investi</i>	<i>Combattu</i>
[Loi cheval animal de compagnie ~ interdiction de le consommer] (HP, historien) [Double statut cheval ~ plus de consommation] (HP)	[Trop de vieux chevaux abandonnés ~ demande d'abattage] [Choix fin de vie équidé ~ pas animal de compagnie]

[Cheval animal de compagnie ~ non-respect du BEA]	
<i>Investi</i>	<i>Combattu</i>
[Cheval anthropomorphisé ~ maltraitance] [Manque de connaissances éthologiques ~ irrespect du cpt naturel cheval] (vétérinaire)	[Améliorer le BEA des équidés ~ cheval de compagnie] (L214) [Cheval animal de compagnie ~ dangerosité pour le cheval] [Caractères physiques et comportementaux spécifiques ~ ne peut pas être animal de compagnie]

[Consommation viande de cheval ~ danger santé humaine]	
<i>Investi</i>	<i>Combattu</i>
[Trichinellose ~ danger pour humain] (L214) [Tromperie viande de cheval ersatz de viande bovine ~ danger pour consommateur]	[Contrôle sanitaire en abattoir ~ pas de danger santé humaine] (HP) [Documents médicamenteux des haras nationaux ~ sécurité sanitaire garantie pour abattage d'animaux contrôlés sanitaires] (MM) [Traçabilité des produits contrôlée ~ produits carnés sains] (MM)

[Viande chevaline de qualité ~ abattage commercial]	
<i>Investi</i>	<i>Combattu</i>
[Qualité organoleptique ~ doit consommer ou favorable santé humaine] (MM, C) [Trop de vieux chevaux abandonnés ~ demande d'abattage] [Pas de traitement en élevage ~ viande saine]	[Trichinellose ~ ne doit pas abattre]

[Hippophagie ~ pas de BEA]	
<i>Investi</i>	<i>Combattu</i>
[Hippophagie ~ mauvaises conditions d'abattage] (BB) [Hippophagie ~ transport maltraitant jusqu'à abattoir]	[Conditions de transport abattoir réglementées ~ respect BEA] (HP) [Abattage contrôlé ~ respect BEA] (HP) [Élevage commercial ~ respect BEA] (MM, FNSEA, FNC) [Maîtrise de la fin de vie des chevaux ~ respect BEA] (Historien)

[Maintien hippophagie ~ maintien filière]	
<i>Investi</i>	<i>Combattu</i>
[Pas de formation boucherie ~ disparition du métier]	[Augmentation du BEA ~ baisse intérêt filière viande]
[Hippophagie ~ préservation des races] (MM)	[Hippophagie choquante ~ pas de communication] (L214)
[Hippophagie ~ maintien biodiversité des races]	[Pas de repreneur ~ plus d'élevage]
[Pertes de terres agricoles ~ maintien hippophagie]	

HP = hommes politiques /MM = Mr Meirel ancien éleveur de percheron /C = chercheur

Annexe 8 : tableau de mise en perspectives des programmes pilotes dans les deux sphères étudiées.

Programme pilote	Discours sphère publique	Discours sphère privée	Conclusion
[Relation homme-cheval anthropocentrée ~ animal de compagnie]	[Aimer son cheval ~ pas de consommation] [Cheval = loisir ~ illégitimité de le consommer] [Mécanisation ~ changement vision du cheval] [Relation particulière avec les chevaux ~ pas animal de boucherie] [Loi « animal de compagnie » incompatible aux pratiques ~ pas animal de compagnie] [Choix fin de vie équidé ~ pas animal de compagnie]	[Aimer son cheval ~ pas de consommation] [Cheval = loisir ~ illégitimité de le consommer] [2 visions du cheval ~ légitimité de consommer]	Dans les 2 sphères le programme est plus investi que combattu. On constate une évolution de la vision des équidés autant dans l'établissement agricole que dans la sphère publique. Ce qui est étonnant : animal de compagnie même en établissement agricole où la visée des diplômés est l'élevage à des fins de production.
[changement statut juridique du cheval ~ fin hippophagie]	[Loi cheval animal de compagnie ~ interdiction de le consommer] [Double statut cheval ~ plus de consommation]	[Choix fin de vie équidé ~ pas animal de compagnie]	Dans la sphère publique, le programme est investi et combattu même s'il tend à être naturalisé. Dans la sphère privée, les étudiants sont d'accord dès le début la discussion en faisant intervenir la

	[Trop de vieux chevaux abandonnés ~ demande d'abattage] [Choix fin de vie équidé ~ pas animal de cie]		possibilité de retirer son cheval de la chaîne d'abattage en faisant une inscription sur la carte d'identité. On tend à chercher un compromis plutôt que de considérer le cheval comme animal de compagnie
[cheval animal de compagnie ~ non-respect du bien-être animal]	[Cheval anthropomorphisé ~ maltraitance] [Manque de connaissances éthologiques ~ irrespect du comportement naturel cheval] [Améliorer le BEA des équidés ~ cheval de compagnie] [Cheval animal de compagnie ~ dangerosité pour le cheval] [Caractères physiques et comportementaux spécifiques ~ ne peut pas être animal de cie]	[chérir le cheval comme un animal de compagnie ~ aller à l'encontre de son bien-être] [chérir le cheval comme un animal de compagnie ~ cheval rendu sensible] [animal cheval ~ animal très sensible]	Pour ce programme on voit 2 résultats en opposition. Dans la sphère publique les acteurs de la controverse semblent plutôt combattre ce programme alors que dans la sphère privée, c'est nettement l'inverse.
[consommation de viande chevaline ~ danger santé humaine]	[Trichinellose ~ danger pour humain] [Tromperie viande de cheval ersatz de viande bovine ~ danger pour consommateur]		

	[Qualité organoleptique ~ doit consommer ou favorable santé humaine] [Trop de vieux chevaux abandonnés ~ demande d'abattage] [Contrôle sanitaire en abattoir ~ pas de danger santé humaine] [Doc médicamenteux des haras nationaux ~ sécurité sanitaire garantie pour abattage d'animaux contrôlés sanitaires] [Traçabilité des produits contrôlée ~ produits carnés sains] [Trichinellose ~ ne doit pas abattre]		
[hippophagie ~ pas de bien-être animal]	[Hippophagie ~ mauvaises conditions d'abattage] [Hippophagie ~ transport maltraitant jusqu'à abattoir] [Conditions de transport abattoir réglementées ~ respect BEA]	[production intensive ~ pas de BEA] [évolution des conditions d'abattage ~ respect BEA] [arrêt hippophagie mais continuer l'équitation ~ pas respect BEA]	Dans les 2 sphères le programme est plus combattu qu'investi. Cela laisse penser que les futurs acteurs de la filière viande en générale ont connaissance des conditions d'abattage. De plus, l'évolution de la réglementation liée à l'abattage des animaux est en constante

	[Abattage contrôlé ~ respect BEA] [Elevage commercial ~ respect BEA] [Maîtrise de la fin de vie des chevaux ~ respect BEA]		évolution et de la communication est réalisée sur ces évolutions.
[maintien hippophagie ~ maintien filière]	[Pas de formation boucherie ~ disparition du métier] [Hippophagie ~ maintien biodiversité des races] [Hippophagie ~ préservation des races]	[arrêt hippophagie ~ dégénérescence de l'espèce] [arrêt hippophagie ~ fermeture d'emplois]	Face à 2 résultats identiques. Les anciens bouchers chevalins et les étudiants insistent sur le fait que la filière maintien des emplois, que cet élevage de chevaux lourds permet la diversification de l'espèce et du patrimoine génétique.

Controverse de la consommation de viande chevaline <i>Analyse discursive d'un objet complexe</i>	
Auteur : Valentine, VIAL	Directeur de mémoire : Nadia, CANCIAN
Année : 2023	Nombre de pages : 79 (annexes comprises)
Résumé : La controverse de la consommation de viande chevaline questionne de nombreuses dimensions sociales. L'étendue du conflit est alors complexe à délimiter tant elle touche la relation homme animal, le bien-être animal, la qualité sanitaire et le statut juridique du cheval. C'est en analysant les discours à l'aide des outils de la sémantique que l'on peut permettre d'appréhender le conflit et de comprendre les rapports de force entre les différents acteurs de la controverse. À travers ce travail de recherche, il s'agit de comprendre un conflit sociétal à travers l'analyse de discours les plus récurrents, ce afin de l'enseigner aux futurs acteurs du monde agricole comme les apprenants des établissements scolaires agricoles. Ces enseignements permettent de développer la pensée critique et la réflexivité des jeunes. Ce travail et cette expertise peut aussi être mis à disposition de l'équipe éducative pour appréhender au mieux les grands changements des référentiels des diplômes agricoles et de mener à bien des projets pluridisciplinaires.	
Mots-clés : hippophagie, bien-être animal, relation homme-animal, controverse, analyse sémantique, focus group, discours	
Abstract : The controversy surrounding the consumption of horsemeat raises many social issues. The extent of the conflict is therefore complex to define, as it affects the relationship between humans and animals, animal welfare, health quality and the legal status of the horse. It is by analysing the discourses with the help of semantic tools that we can apprehend the conflict and understand the power relations between the different actors of the controversy. Through this research work, the aim is to understand a societal conflict through the analysis of the most recurrent discourses, in order to teach it to future actors in the agricultural world, such as learners in agricultural schools. These lessons help to develop critical thinking and reflexivity in young people. This work and this expertise can also be made available to the educational team to better understand the major changes in the reference systems of agricultural diplomas and to carry out multidisciplinary projects.	
Keywords : Hippophagy, animal welfare, humain-animal relationship, controversy, semantic analysis, focus group, discursive analysis	